

Ville du Bouscat

Rapport d'activité

2

0

1

2



Le Bouscat, une ville à vivre



Sur une superficie de **528 hectares**, avec une densité relativement élevée de **25 000 habitants**, Le Bouscat associe cadre et qualité de vie, modernité et tradition de l'habitat et privilège, dans un paysage urbain préservé, convivialité et identité d'une commune à taille humaine auxquelles sont très attachés ses habitants.

La qualité de la ville est d'ailleurs l'une des premières préoccupations de l'équipe municipale et une part importante de sa mission de service public.





En éditant un rapport précis présentant l'action des services municipaux, dont l'architecture est structurée par grands secteurs d'activités, la ville du Bouscat a souhaité proposer une vision explicite du

travail effectué durant une année par les agents municipaux, par domaines de compétences.

Ce document, dont l'élaboration et la réalisation ont été initiées et coordonnées par la Direction Générale des Services, avait été présenté dans son principe aux élus et aux agents municipaux dès 2011.

Document de référence, ce bilan synthétique et transversal des actions et du fonctionnement de notre commune présente en filigrane les grandes lignes du développement et de la modernisation de la ville et met en évidence l'essentiel du service public communal. Carnet de bord de la collectivité, il détaille les chiffres clés de l'activité de chacun des services et permet d'appréhender l'évolution des actions mises en œuvre. Il permettra aussi, pour l'ensemble des élus et agents, de mettre en place des procédures d'évaluation et d'orienter les actions en fonction des besoins exprimés par la population.

Fruit d'un travail conjugué de l'ensemble du

personnel municipal, ce rapport d'activité témoigne de la diversité des services et des équipements de notre ville, donne une vision complète de toutes les actions conduites par le Conseil Municipal dans les services quotidiens apportés à la population et retrace l'activité de notre mairie dans sa proximité avec les habitants comme avec ses partenaires institutionnels et associatifs.

Ville attachée à sa diversité, sociale, culturelle et générationnelle, notre commune offre en effet une multiplicité de services : établissements scolaires modernisés chaque année, structures d'accueil pour la petite enfance réparties sur l'ensemble du territoire communal, établissements d'accueil des personnes âgées, terrains et salles de sports permettant, dans chaque quartier, une pratique sportive en plein essor, équipements culturels diversifiés et large panel d'animations ... autant de lieux de communication, d'échanges et de services qui font de cette commune une ville à dimension humaine, une ville à vivre.

L'ensemble des agents et cadres municipaux contribuent quotidiennement, avec efficacité, disponibilité, professionnalisme et implication, à cette mission d'intérêt général. Leur attachement et leur engagement pour un service public de qualité doivent à cet égard être soulignés.

Patrick BOBET
Maire du Bouscat





L'année 2012 a été intense et riche. De nombreux projets se sont concrétisés, d'autres mûrissent encore. L'année 2012 est aussi l'année du premier rapport d'activité de la collectivité. Rien ne nous y obligeait sur le plan légal ou réglementaire. Je vous ai pourtant proposé ce projet en septembre 2011.

Dresser un bilan, c'est d'abord regarder dans le rétroviseur en retraçant les réalisations de l'année : état des services rendus aux enfants des écoles, aux familles, aux personnes âgées mais également à tous ceux qui fréquentent les structures municipales, les équipements sportifs ou culturels...

C'est aussi se projeter dans l'avenir, en réorientant ce qui doit l'être, en consolidant ce qui marche et en améliorant ce qui peut l'être.

Vous comprendrez que ce document ne peut être exhaustif. Il n'est qu'une synthèse la plus fidèle possible d'une démarche d'évaluation engagée par tous les services municipaux. Tous y ont trouvé un intérêt direct pour le pilotage de leur activité.

Je tenais à remercier chaque agent qui a participé à l'élaboration de ce rapport et reste persuadé que d'autres effets bénéfiques seront à mettre au crédit de ce premier rapport : meilleure connaissance de la collectivité et de son identité, amélioration de la transversalité, partage des enjeux...

YANNICK UHEL
Directeur Général des Services



Sommaire

- p7 > Les chiffres clés**
- p8 > Compte Administratif 2012**
- p9 > Quelques faits marquants**
- p10 > Le Conseil Municipal**
- p12 > Les services de la ville**
- p14 > Les agents municipaux**
- p15 > Plan d'actions stratégiques 2011/2015**
- p16 > Plan d'éco-responsabilité interne : Action phare de l'Agenda 21**

p17 / Direction Générale

- Secrétariat Général
- Développement Durable

p20 / Direction des Services Techniques

- CTM, Régie, Bâtiments entretien
- Cadre de Vie & Urbanisme
- Espaces verts, Environnement
- Patrimoine et bureau d'études
- Voirie, Eclairage Public

p26 / Finances et projets internes

- Comptabilité, Facturation
- Informatique
- Marchés Publics

p30 / Médiathèque

- Archives, documentation
- Médiathèque

p33 / Ressources Humaines

p35 / Service Communication

p37 / Service Culture Associations Animation

- Animation
- Associations
- Culture
- Ecole de Musique
- Ermitage

p43 / Social

- CCAS
- Petite enfance
- Seniors RPA
- Service d'aides à domicile

Temps de l'enfant et vie quotidienne

p48 / Jeunesse

- Accueils Périscolaires
- Administration jeunesse
- ALSH
- Bureau Information Jeunesse
- Politiques Contractuelles
- Scolaire
- Interventions multisports
- Sport, piscine municipale

p57 / Service au public

- Police Municipale
- Service au public



Les chiffres clés 2012

52 actions concrètes inscrites au programme de l'Agenda 21.

386 contrats de formation contractualisés avec les agents municipaux.

289 interventions informatiques :

154 sur logiciels et **135** sur matériel ont été réalisées par le service informatique.

12 599 personnes ont assisté à un ou plusieurs des **27** spectacles de la saison.

218 616 repas ont été servis dans les écoles.

59 632 m² d'installations répartis sur **5** ensembles sportifs

2 314 Passeports et **2 279** Cartes Nationales d'Identité ont été délivrés par le service au public.

16 771 électeurs inscrits.

La police municipale a réalisé

163 contrôles routiers.

Le taux de fréquentation du Relais d'Assistantes Maternelles est de **64%**

Le Centre Communal d'Action Sociale a instruit **121** dossiers de demandes d'aides sociales légales (75 ont été octroyées).

869 dossiers de permis de construire ont été déposés auprès des services techniques de la commune.

13 143 m³ d'eau de moins ont été consommés entre 2011 et 2012.

660 tonnes de déchets ont été collectées par les services de la ville et mis en déchetterie spécialisée.

1 880 interventions ont été réalisées sur les bâtiments municipaux pour des opérations d'entretien.



Compte Administratif 2012

RÉPARTITION DU COMPTE ADMINISTRATIF EN 2012



42,38%
Jeunesse et sports



34,85%
Aménagements, services urbains,
environnement et accessibilité



10,95%
Services administratifs



6,06%
Enseignement et formation



4,01%
Famille, interventions
sociales et santé



1,76%
Culture et associations

Stabilité fiscale

Ville	Taxe hab	Foncier
Le Bouscat	21,18%	27,92%
Pessac	22,17%	29,36%
Bruges	22,33%	32,33%
Gradignan	22,82%	29,73%

En 2012, les taux des 3 taxes locales (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe d'habitation) sont identiques.

Autofinancement

La commune dégage sur l'année 2012 un résultat net de gestion de 6,6 Millions d'euros. L'autofinancement couvre ainsi plus de 60 % des dépenses d'équipements.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

En million d'euros

- Investissement
- Fonctionnement



Année 2012 : faits marquants

La 11^{ème} édition du Salon du Livre Jeunesse : a accueilli cette année environ 5 700 personnes - 2 760 élèves des écoles maternelles, élémentaires et des collèges, publics et privés du Bouscat ont rencontré un des 15 auteurs présents sur cette manifestation (92 classes avec une moyenne de 30 élèves par classe).

La fête des Jardins : Installés dans le parc de l'Ermitage, 52 exposants ont proposé au public venu très nombreux, (10 000 personnes), des stands de conseil, de vente de plantes, d'artisanat d'art et de dégustations de produits locaux et « bio ».

Inauguration du centre de loisirs Jean Jaurès

Démarrage des travaux d'aménagement du bois de l'hippodrome.

Adoption du Plan d'actions Agenda 21 (2012-2015)

Le marché de Noël : organisé pour la première fois sur trois jours, 40 exposants d'art et de produits de bouche ont élu domicile sur la Place Gambetta. La programmation de notre édition 2012 a été encore plus accès vers la jeunesse. Plus de 5 000 personnes sont venues sur cette manifestation.





Le Conseil Municipal en 2012

4 CONSEILS

99 DÉLIBÉRATIONS

2 585 ARRÊTÉS

264 DÉCISIONS

MAIRE :

- Patrick BOBET

PREMIER ADJOINT :

- Bernard JUNCA
 - Administration Générale
 - Développement Durable
 - Communication
 - Qualité de Ville

ADJOINTS :

- *Gisèle MANDARD*
Adjointe au Maire en charge de la Culture
- *Alain ZIMMERMANN*
Adjoint au Maire en charge des Finances et des Grands Travaux
- *Odile LECLAIRE*
Adjointe au Maire en charge de l'Action Sociale
- *Dominique VINCENT*
Adjoint au Maire en charge de la Jeunesse et des Sports
- *Christiane CAZABONNE-DINIER*
Adjointe au Maire Emploi / Politique de la Ville, Accessibilité
- *Philippe VALMIER*
Adjoint au Maire en charge des Ressources Humaines
- *Bénédicte SALIN*
Adjointe au Maire en charge des Associations
- *Jean-Yves PRIGENT*
Adjoint au Maire Service au public, Sécurité Permis de Construire
- *Emilie MACERON-CAZENAVE*
Adjointe au Maire en charge des Espaces Publics et de la Mobilité

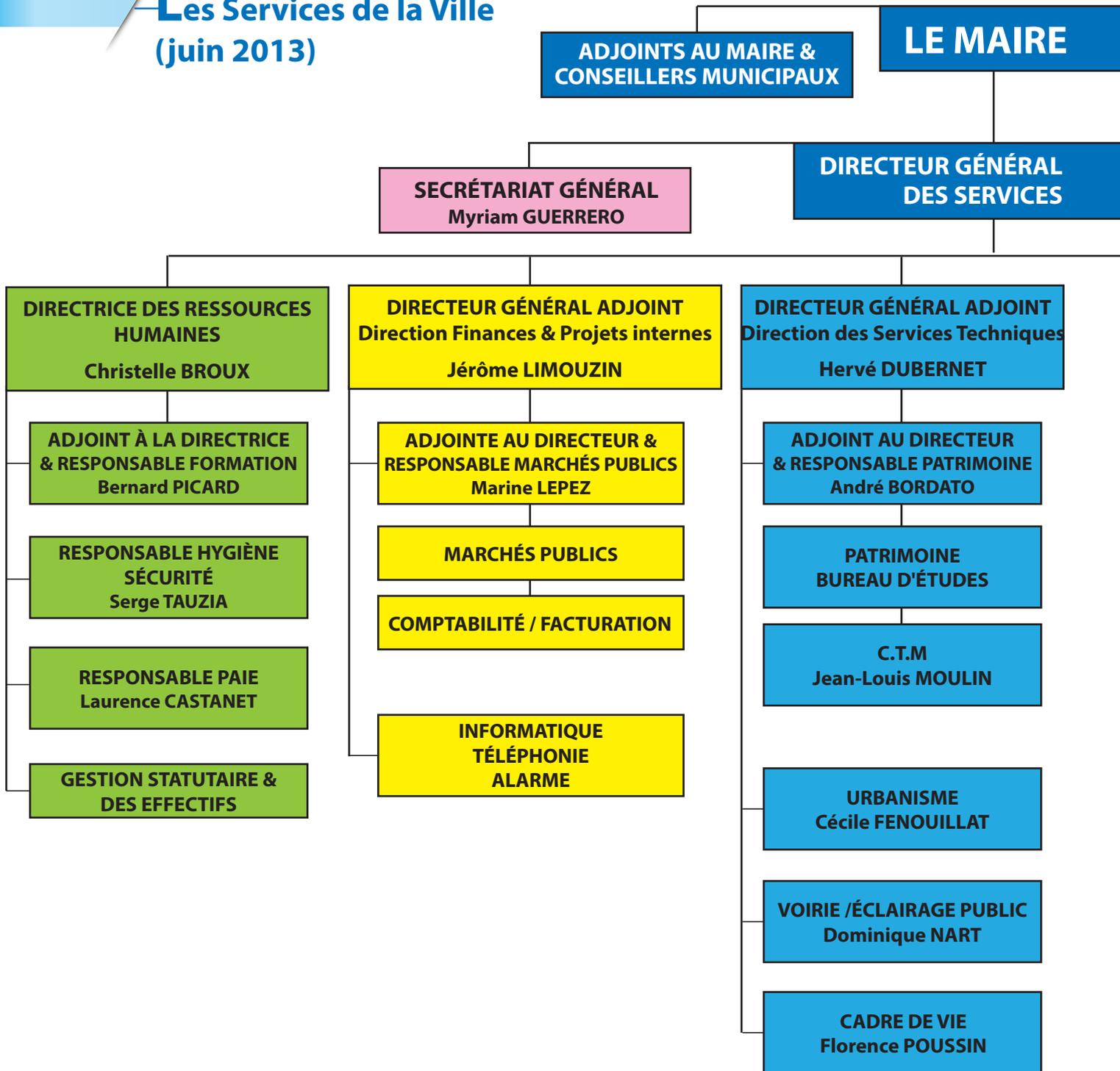


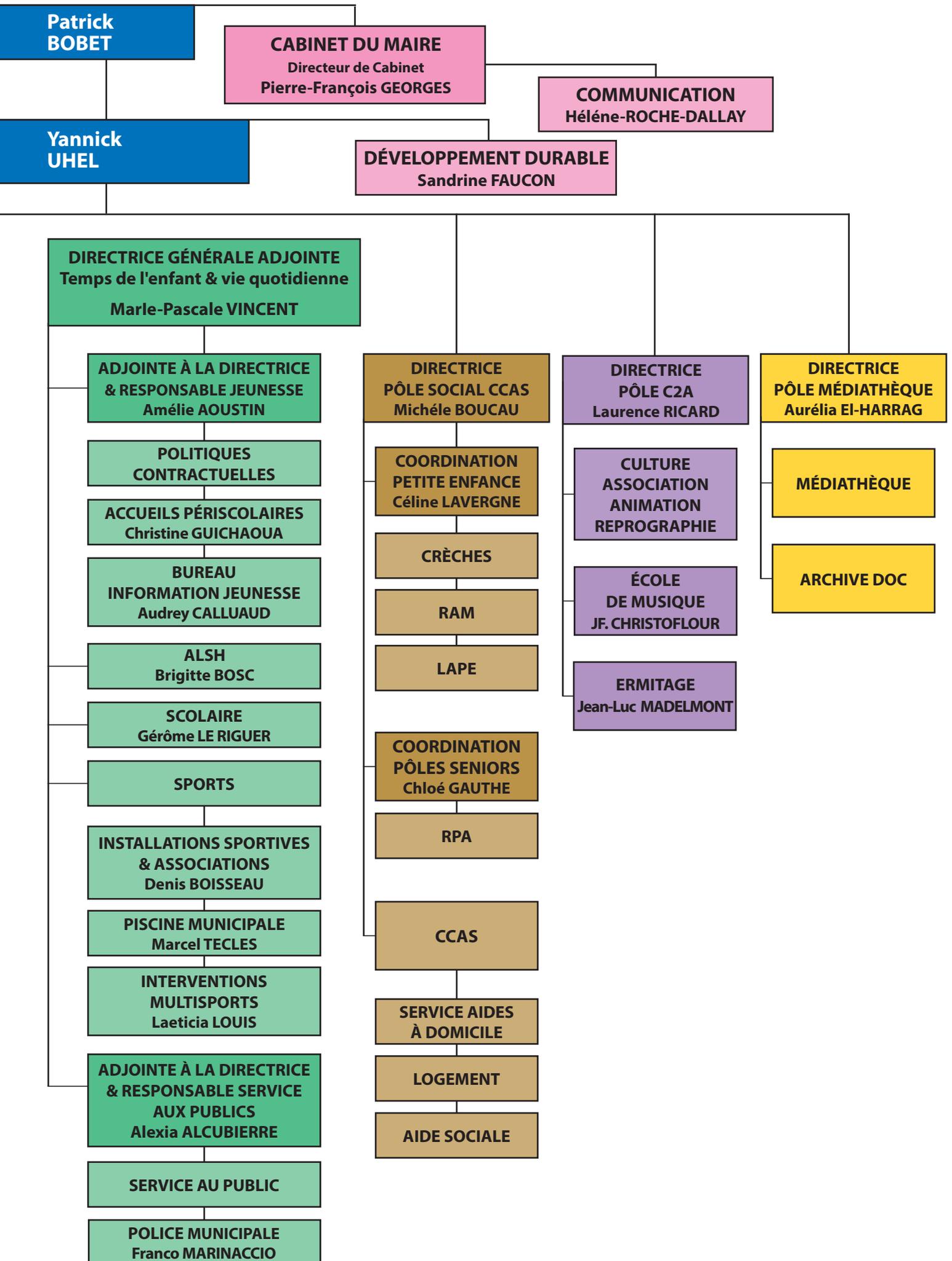
CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS :

- **Denis QUANCARD**
(Conseiller Municipal Délégué – Voirie)
- **Jean-Claude JALABERT**
(Conseiller Municipal Délégué - Patrimoine, Bâtiments communaux)
- **Didier BLADOU**
(Conseiller Municipal Délégué - Commerce, Économie, Hippodrome)
- **Catherine THIBAUDEAU**
(Conseillère Municipale Déléguée - Personnes âgées)
- **Philippe FARGEON**
(Conseiller Municipal Délégué - Sports)
- **Gwénaél LAMARQUE**
(Conseiller Municipal Délégué - Animation, Jumelage)

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Annick CAZAURANG
- Monique SOULAT
- Catherine CALLUAUD
- Françoise COSSECQ
- Thierry VALLEIX
- Nancy TRAORÉ
- Brigitte MADELMONT
- Michel VINCENT
- Solanges BORDES
- Jean-Pierre ABRIOUX
- Evelyne BEGARDES
- Serge PRIKHODKO
- René BEUTIS
- Bruno ASSERAY
- Fabien BARRIER
- Isabelle DESON
- Luc PASCAL
- Véronique de PONCHEVILLE



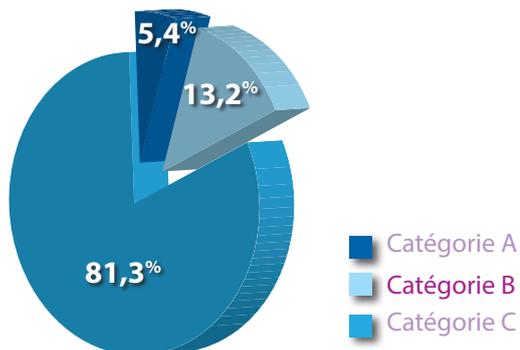


Les Agents Municipaux

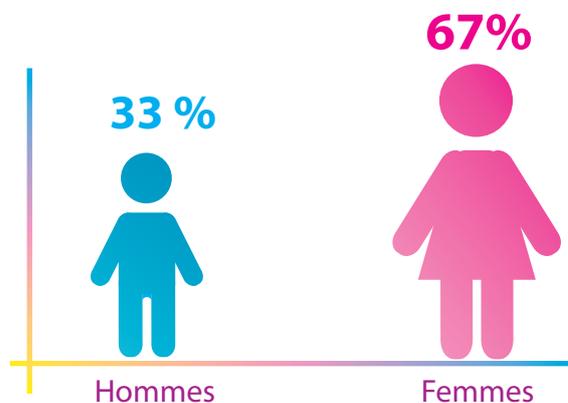
Extraits du bilan social 2012 sur des données consolidées de 2011 (hors CCAS)

419 agents

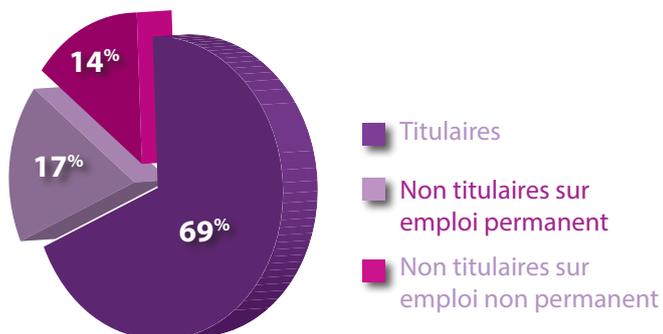
Répartition des agents municipaux par catégorie hiérarchique



Composition du personnel municipal



Répartition des effectifs par statut



409 non-conformités figurent sur le document unique dont : (outil de prévention des risques)

2009	2012
42 risques forts	26 risques forts
127 risques moyens	116 risques moyens
240 risques faibles	267 risques faibles

48,90 % de nos agents ont entre 30 et 50 ans.

47,51 % des agents permanents de la collectivité font partie de la filière technique.





1 SÉCURITÉ : Asseoir juridiquement la production et la délivrance d'actes administratifs (délibérations, décisions du maire et arrêtés) et les procédures de passation des marchés publics. Cet axe vise à limiter le risque contentieux pour la collectivité et ses agents. C'est aussi consolider les procédures internes dans une approche « knowledge management », pour améliorer la transversalité et une connaissance partagée.

2 STRATÉGIE FINANCIÈRE : inscrire la commune dans une démarche prospective en investissement comme en fonctionnement. La stratégie financière doit envisager la situation financière de la commune à 6/7 ans. Cet axe doit puiser sa source dans une approche budgétaire nouvelle (ex : budget 2013) et dans un contrôle de gestion efficace.

3 MODERNITÉ : s'adapter aux évolutions de la société et de ses problématiques. Il s'agit également de tenir compte des modifications technologiques adaptées au monde du travail (dématérialisation et gestion des documents sous format numérique, modes collaboratifs...).

4 ÉVALUATION : apprécier l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre par la Ville en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens. Elle passe à la fois par une évaluation individuelle (objectifs annuels) mais également collective à

travers des indicateurs de performance. Gestion des ressources humaines : anticiper les besoins, développer les compétences et donner des perspectives d'évolution forment le triptyque d'une approche RH efficace. Sur cet axe, le plan de formation est un préalable indispensable.

5 IDENTITÉ : renforcer l'identité de la ville dans toutes ses composantes mais également ses spécificités au travers notamment d'une charte graphique et d'une charte de valeurs (charte d'engagement). C'est aussi développer l'exemplarité de la collectivité dans ses relations externes ou internes.

LE TOUT CONCOURANT A UNE APPROCHE MANAGERIALE EVIDEMMENT TOURNEE VERS LA QUALITE

Un système qualité est basé sur 8 principes :

- 1/ un organisme à l'écoute du « client » (l'utilisateur),
- 2/ le leadership,
- 3/ l'implication du personnel,
- 4/ l'approche processus,
- 5/ le management par une approche systémique,
- 6/ l'amélioration continue,
- 7/ l'approche factuelle pour la prise de décision,
- 8/ des relations mutuellement bénéfiques avec les acteurs internes et externes...

Plan d'éco-responsabilité interne : action phare de l'A21

(Fiche action N°41 de l'Agenda 21)



À la suite du plan de sensibilisation mis en place pour tous les agents en 2010, la Mairie a lancé l'élaboration d'un plan d'éco-responsabilité. Son objectif est d'améliorer les pratiques et les comportements afin de renforcer l'exemplarité de la collectivité au regard des enjeux du développement durable.

3

THÈMES :

PAPIER/DÉCHET 2011

ÉCONOMIE ÉNERGIE/EAU 2012/2013

DÉPLACEMENT 2013/14

LES RÉALISATIONS

Communication interne :

- > Élaboration de 2 guides de l'éco-responsabilité
- > Mise en place d'une campagne de communication
- > Réalisation d'une identité visuelle : mascotte

LES CHIFFRES CLÉS

- > 26 agents référents
- > 170 cocottes de tri distribuées dans les bureaux
- > 500 guides de l'éco-responsabilité diffusés
- > 100 % du papier utilisé en labellisé PEFC
- > 43 kg (moyenne) de papier collectés toutes les semaines
- > Économie de 60 700 gobelets jetables réalisée à travers la distribution de tasses et eco cup à tous les agents
- > 2 visites de sites organisées : usine d'incinération d'Astria (Bègles), réservoir de la Lyonnaise des Eaux (Bordeaux)



VOS AGENTS RÉFÉRENTS :

Martine PERLIER, RPA

Myriam MORENO, service au Public

Sylvie CERCEAU, école maternelle Chenille Verte

Frédéric CRAPON, médiathèque

Laurence DUBUC, C2A

Christine RAFFAUD, crèche familiale

Evelyne JULIAN, Ermitage-Compostelle

Cécile VILLENEUVE-ROSSIGNOL, école maternelle

Ermitage

Jean-Marie LALAGUE, piscine municipale

Jean-François ALVAREZ, services techniques

Cyril CLEDIERE, ALSH 10/12 ans

Rejane SAINT MARC, école Jean-Jaurès

Cyriaque Aupy, service espaces verts

Anne BERNARD, service d'aides à domicile

Marine LEPEZ, service finances

Marie-Christine FERNANDES, service petite enfance

Amélie AOUSTIN, pôle jeunesse

Alain SAINT PAUL, centre tech. municipal

Les suppléants :

Jean-Luc PAYSSAN, médiathèque

Sylvianne PEREAU, école Jean-Jaurès

Mathieu MORAGAS, service espaces verts

Violène GRANIER, service d'aides à domicile

Patrick BERNARD, médiathèque

Laurence LAMIRAULT, service petite enfance





Direction Générale

- > Secrétariat Général
- > Développement Durable





2
Agents

0 €
Investissement
146 000 €
Fonctionnement

«Le souci permanent du respect de la réglementation et des procédures légales qui encadrent le fonctionnement du service nous a conduit à l'élaboration d'un guide des procédures. Mettre par écrit toutes les missions accomplies, étape par étape, a nécessité une réflexion préalable quant au contenu, à l'architecture et à la formalisation d'un tel document. J'espère que ce nouvel outil de travail, outre le fait de contribuer à la sécurisation des actes, apportera également une aide méthodologique à mes collègues et un gain de temps.»

Myriam GUERRERO
Rédacteur territorial chef

ADMINISTRER LES RESSOURCES, LES COMPÉTENCES ET LES SAVOIRS

> Assister le Directeur Général des Services dans l'accomplissement de ses missions et être l'interface avec les pôles et services communaux.

> Gérer le Conseil Municipal (préparation des séances, rédaction des délibérations, des procès-verbaux, etc.).

> Gérer les actes juridiques de la commune : affichage, envoi en Préfecture, tenue des registres réglementaires.

> Traiter le courrier (arrivé et départ) et assurer la liaison avec les différents pôles et services de la Ville.

> Suivre les conventions passées avec les associations et les relations entretenues par la ville avec elles, instruire les autorisations de taxis et les dérogations au repos dominical.

> Gérer les contrats d'assurances et effectuer les déclarations de sinistres.

Nombre d'actes

2 948
(99 délibérations,
264 décisions, 2 585 arrêtés)

Nombre de recours gracieux

8

Nombre de recours contentieux

5

Contentieux en cours

5

Nombre de sinistres déclarés (tous risques confondus)

38 (stable par rapport à 2011)

L'objectif de sécurisation des actes figurait comme un des axes principaux du plan d'actions stratégiques entériné en septembre 2011. Il passait en premier lieu par un rappel de la hiérarchie des normes (délibération, décision, arrêté...) et le cadre d'application de celles-ci.

Pour atteindre également cet objectif de sécurisation des actes, il paraissait indispensable de porter à la connaissance de tous (élus et agents) les procédures internes propres au secrétariat général et qui répondent le plus souvent aux exigences posées par les textes législatifs ou réglementaires. Connues, acceptées et appliquées par tous, ces procédures assurent une meilleure sécurité des actes pris.

Ce guide de procédures permet enfin de consolider les savoirs en interne dans une approche « knowledge management » et crée les conditions nécessaires à une meilleure continuité de service.

Assistée par un cabinet spécialisé (Consultassur),

la commune a conduit un diagnostic de tous ses contrats d'assurances avant renégociation de tous ceux-ci.

Achevée en 2012, cette consultation a permis d'optimiser la couverture des risques et de rechercher concomitamment l'équilibre des comptes (rapport coût/remboursement). L'économie induite par ces nouveaux contrats est de 40.000 euros annuels à périmètre constant. Le suivi des contrats sera assuré par le cabinet « consultassur » apportant à la collectivité une expertise réelle dans un domaine particulièrement complexe et technique.

Sur la base d'une réunion associant la collectivité et l'ensemble des concessionnaires automobiles de la commune, a été élaboré un calendrier des 5 dérogations annuelles. Cette nouvelle méthode permet de maîtriser sur le plan administratif (consultations des syndicats, arrêtés...) le sujet en un temps réduit. Aucune autre dérogation n'est donc instruite en cours d'année.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

> Dématérialisation complète des séances du Conseil Municipal avec mise à disposition d'un IPAD pour chaque élu.

> Réflexion à conduire sur le traitement du courrier, de son suivi et des réponses effectuées.



Inscrite dans la démarche Agenda 21 de la ville, la dématérialisation des séances du conseil municipal permettra de réaliser de nombreuses économies. En moyenne, ce ne sont pas moins de 22 000 feuilles de papier économisées.

À cela s'ajoutent les frais d'impression (coût copie, usure du matériel de reproduction acheté par la commune...) et le temps agent à la reproduction.



2
Agents

0 €

Investissement

120 000 €

Fonctionnement

«La mobilisation en faveur du développement durable ne se décrète pas ; c' est un enjeu à penser et à améliorer en permanence. La dynamique d'intégration du DD dans les actions municipales repose à la fois sur une démarche construite de long terme et sur des actions concrètes du quotidien. A ce titre, le plan d'éco responsabilité est un formidable outil d'animation interne sur les thématiques « DD », et c'est avec conviction et enthousiasme que je m'investis dans la dynamique du groupe des agents référents et la concrétisation des actions qui en ressort».

Marie CLION

Adjoint administratif de 2^{ème} classe

AGIR ET MOBILISER EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- > Élaborer l'Agenda 21 communal, en suivre les 17 objectifs et leur déclinaison en 52 actions concrètes.
- > Assister, conseiller et appuyer les services municipaux dans la mise en œuvre d'actions de développement durable.
- > Animer la démarche sur le territoire (concertation, communication, manifestation) et la représenter en externe.
- > Mobiliser en continu la collectivité et accompagner la vingtaine d'agents référents A21.
- > Initier et piloter les actions A21 et les grands projets structurants de la collectivité sur le développement durable : aménagement du bois de l'Hippodrome, plan cyclable et écomobilité et plan d'écoresponsabilité interne.

Plan d'éco-responsabilité interne

8 réunions en 2012,
10 actions prioritaires fléchées,
500 guides éco-gestes diffusés

Nombre de partenariats développés

26 (institutionnels et associatifs)

Nombre de Bouscatais en contact ou rencontrés à l'occasion des animations

10 024

Après une large phase de concertation menée en interne et sur le territoire, le programme d'actions de l'A21 a été présenté début avril à la population pendant la semaine du DD et adopté par le Conseil Municipal le 15 mai 2012. La démarche A21 s'est alors poursuivie par l'élaboration d'un outil de suivi et d'évaluation permettant de faire des bilans annuels de réalisation et une évaluation in fine du programme. Cet outil servira de base au premier rapport de développement durable en 2013.

La démarche A21 a été présentée au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable en mai 2012 pour une reconnaissance intervenue officiellement en début d'année 2013.

Le Pôle DD a participé à l'organisation des manifestations communales emblématiques comme la 3^{ème} Fête des Jardins (12/13 mai avec plus de 8 000 visiteurs sur les 2 jours). La « Faites du vélo » organisée le 6 juin a été testée cette année et la semaine du DD, comme chaque année, a rencontré un large succès.

En point d'orgue de cette semaine, le 5 avril les habitants ont eu l'occasion de découvrir le programme d'actions Agenda 21, notamment les actions « coup de cœur » qu'ils ont souhaitées retenir comme prioritaires dans le cadre des ateliers de concertation. L'animation par une compagnie de « clowns analystes » a rythmé la soirée et les discussions.

En 2012, les partenariats se sont développés :

Réseau des Agendas 21 en Gironde (CDA21), du club A21 Communes/CUB, du réseau régional des acheteurs aquitains, de l'association de surveillance de la qualité de l'air (AIRAQ). Ces partenariats permettent l'échange d'expériences et le renforcement des dynamiques locales. Avec Vélo-cité et la CUB, 2 itinéraires, 2 quartiers apaisés, une expérimentation de chaudières, la formalisation des "tourne à droite" ont complété les aménagements du plan cyclable. Le dispositif des Ambassadeurs du vélo a été renouvelé.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Élaboration du bilan carbone de la collectivité.
- > Élaboration du 1er rapport de développement durable.
- > Poursuite de la mobilisation en interne autour des éco-gestes.
- > Ouverture du bois de l'hippodrome et mise en œuvre de son animation notamment par le rucher partagé.
- > Mise en place du nettoyage écologique des bâtiments.



Le plan d'éco-responsabilité interne est une action phare de l'A21. Il est notamment porté par l'engagement d'une 20^{aine} d'agents référents, présents dans chaque service qui initient des actions de développement durable. La 1^{ère} année a été consacrée aux consommations de papier. La seconde année démarrée en 2012 était une année de sensibilisation aux consommations d'électricité et d'eau.



Direction des services techniques

- > Cadre de vie et Urbanisme
- > CTM, Régie, Bâtiments entretien
- > Espaces verts, Environnement
- > Patrimoine et Bureau d'études
- > Voirie, Éclairage Public





5
Agents

0 €
Investissement
130 000 €
Fonctionnement

«Ma fonction principale est instructeur du droit des sols au sein du service urbanisme. J'interviens également pour des missions administratives en assistance de l'inspecteur de salubrité du service hygiène et santé. Je m'occupe enfin de la gestion administrative des commissions de sécurité et accessibilité.»

Rhelra LOUAFI
Adjoint administratif de 2^{ème} classe

L'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DE L'ESPACE URBAIN

- > Renseigner et conseiller sur la réglementation applicable en matière d'occupation du sol et sur les modalités administratives pour obtenir une autorisation d'urbanisme.
- > Instruire et délivrer des autorisations d'urbanisme, permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables...
- > Gérer et appliquer le règlement communal de publicité.
- > Établir, suivre en collaboration avec les services compétents

de la Communauté Urbaine le Plan Local d'Urbanisme (et ses évolutions) et participer aux débats relatifs aux aménagements de la cité, à la politique d'habitat et de logement social.

- > Traiter toutes les questions des administrés et leurs doléances sur le cadre de vie.

- > Traiter les problèmes d'hygiène et d'insalubrité rencontrés sur la commune.

Urbanisme

Nombre de permis

ou déclarations accordés :

340

Nombre de certificats d'urbanisme délivrés :

486

Nombre de déclaration d'intention d'aliéner :

486

Nombre de personnes reçues pour étudier la faisabilité

d'un projet :

650

Qualité de ville

Nombre de doléances traitées :

308

Délai moyen "réponse écrite" :

14 jours ouvrés

Le service urbanisme s'est attaché en 2012 au suivi de nombreux projets stratégiques et notamment l'ensemble des réflexions menées sur les sites de projets 50.000 logements autour et le long des grands axes de transports publics. Cette politique menée par la Communauté Urbaine de Bordeaux impactait directement la commune du Bouscat sur 2 grands secteurs ou îlots. Les études préalables confiées à un cabinet privé (AUC/Klouche) ont débouché sur un ensemble d'orientations programmatiques présentées en réunion publique et en Conseil Municipal. Ces orientations ont été travaillées conjointement par différents partenaires : la Ville du Bouscat, la CUB et la Fabrique Métropolitaine (SPL). Un travail particulièrement fin a été réalisé sur le site de la concession RENAULT, dont le transfert sur la commune de BRUGES a été acté. Une

note programmatique a été élaborée avec plusieurs objectifs : aménagement d'entrées de ville, production d'environ 350 logements (dont 25 % de logement social) et accueil d'activités commerciales et tertiaires.

Le service urbanisme a également participé très largement au débat visant à la fois la 6^{ème} et la 7^{ème} modification du PLU communautaire et le suivi de ces procédures (enquêtes publiques etc.).

Ont enfin débuté en 2012 les premières discussions visant la création d'un pôle d'échanges multimodal (Tram/train) dans le secteur de Jardiland à l'horizon 2016. Ce projet associe de nombreux partenaires : Région Aquitaine, Ville, CUB, SNCF, Réseau Ferré de France...

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Mise en place d'un guide des droits et des démarches administratives.
- > Rédiger un book sur les constructions individuelles et collectives de référence sur le territoire de la commune.
- > Participer activement aux réflexions du nouveau Plan Local d'Urbanisme 3.1.



Sur les 6 derniers mois et dans le cadre de la mise en place d'une démarche qualité, une enquête de satisfaction permanente est réalisée auprès du public. Le taux de satisfaction est important : plus de 91% sur le délai de réponse et près de 95% sur la qualité de la réponse fournie.



18
Agents

352 000 €
Investissement

746 507 €
Fonctionnement

«Je suis agent polyvalent en charge des travaux de réparation et d'entretien des bâtiments communaux. Plus spécialisé dans le domaine de la serrurerie, j'interviens également aussi bien sur des interventions de maçonnerie, plomberie, menuiserie ou encore électricité.»
L'expérience et la polyvalence des agents de notre service permettent une réelle efficacité et réactivité face aux nombreuses demandes de travaux (+26% en 2012).

Philippe PLESSIS
Adjoint technique de 2^{ème} classe

MAINTENIR EN ÉTAT LE PATRIMOINE COMMUNAL

- > Entretien des bâtiments communaux (équipements sportifs, culturels, scolaires etc.) et l'éclairage public.
- > Répondre aux demandes d'interventions tous corps de métiers (maçonnerie, plomberie, électricité etc.).
- > Concourir à l'organisation des manifestations et des animations locales.

- > Ramasser les déchets verts sur l'ensemble du territoire communal (y compris les particuliers) et les encombrants de l'ensemble des sites municipaux.

- > Gérer la déchetterie .

- > Entretien le parc de véhicules municipaux (61 véhicules).

Nombre d'interventions :

1 880 en 2012 (1 495 en 2011)

Déchets collectés :

660 tonnes (345 tonnes pour les seuls déchets verts des particuliers)

Pourcentage de véhicules

« verts »

23 % du parc

Surface de bâtiments entretenus

52 100 m² (56 bâtiments)

Les travaux effectués par ces services concernent à la fois les réparations urgentes des équipements municipaux intéressant la sécurité des usagers, mais également les petits aménagements de bâtiments ou la mise en place de mobilier urbain sur les espaces publics.

Le nombre d'ordres de services pour les bâtiments (demandes de travaux provenant des utilisateurs des bâtiments) a fortement progressé depuis 2011. En 2012, 1 880 demandes d'interventions ont été traitées (soit une évolution de + 26,6 % par rapport à 2011).

En parallèle, la commune recourt aux entreprises privées via un marché à bons de

commande pour les interventions les plus importantes.

Le service logistique/déchets a lui connu en 2012 un test de modification du ramassage des déchets verts. Ce test a été mis en œuvre sur 1 des 8 secteurs géographiques de collecte (quartier Jean Jaurès Providence). Le principe de collecte expérimenté repose sur le principe de mise à disposition de sacs réutilisables aux habitants.

Ce système proposé par les agents du service a pour objectif d'améliorer les conditions de sécurité et de travail, et constitue une action d'amélioration dans la démarche de développement durable de la collectivité.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Poursuite du renouvellement du parc de véhicules municipaux dans les objectifs de l'A21 communal (électrique, hybride,...).
- > Mise en œuvre en 2 ans de la collecte des déchets verts avec sacs réutilisables (50 % du territoire en 2013).
- > Réflexion approfondie sur la régulation des interventions et des astreintes.



Le service bâtiments/régie sera le premier service municipal à expérimenter en 2013 le projet de tutorat en interne. Les agents les plus expérimentés formeront les agents les plus jeunes et les moins expérimentés à l'acquisition de savoir-faire : maçonnerie, plomberie...



23
Agents

217 000 €
Investissement

944 000 €
Fonctionnement

«Je suis en charge de la gestion de l'ensemble de l'arrosage de la ville. L'eau est une ressource indispensable à la vie des végétaux et des hommes. Donc, depuis 2011 nous sommes engagés dans une baisse de nos consommations : gestion raisonnée, entretien des parcs et RPA en «gestion différenciée». Mon investissement sur les arrosages de la commune participe aux économies de demain.»

Christophe PINEAU

Adjoint technique de 2ème classe

DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ

- > Entretien des espaces publics, les parcs, les jardins et les stades municipaux.
- > Assurer la préservation des milieux naturels et participer à la biodiversité en milieu urbain.
- > Gestion du parc arboricole de la commune et des arbres remarquables, réalisation de mise en culture sous serres.
- > Participer à la biodiversité et à la préservation des milieux naturels.
- > Créer des nouveaux espaces verts écologiques.
- > Créer de nouveaux espaces verts à usage du plus grand nombre.
- > Expérimenter et mettre en œuvre de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement notamment au travers d'animations.
- > Contribuer plus généralement à l'amélioration du cadre de vie des bouscats.

Surfaces enherbées :

Environ 160.000 m2

Arbres :

Hors parcs et écoles, 1169 arbres

Massifs :

10.000 m2

Mobilier urbain/Jardinières :

221 éléments

Activité serre municipale :

45 000 plants

Au cours de l'année 2012, le service des espaces verts s'est attaché à proposer une nouvelle organisation en visant performance et qualité de service. Pour ce faire, un diagnostic qualitatif et quantitatif du patrimoine végétal et des espaces minéraux a été dressé par un cabinet d'expertise indépendant (Aäpa).

Parmi les différentes orientations de gestion, une nouvelle sectorisation de la ville a été mise en œuvre (6) en fin d'année.

Le service «**espaces verts**» participe activement à la politique de développement durable de la commune.

En la matière les actions du service sont nombreuses :

- Gestion active de l'arrosage et des consommations d'eau (77 430 m3 en 2011, 55 257 m3 en 2012 soit -30 %).
- Gestion différenciée des espaces verts.

Le service a également contribué activement à la mise en place d'une signalétique pédagogique dans les parcs comme celui de l'Ermitage.

Il est également associé au projet de jardins partagés dans le quartier GODARD.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Ouverture de nouveaux espaces au public tels que le Bois du Bouscat.
- > Formation des agents à la gestion des espaces naturels sensibles.
- > Labellisation d'espaces.



La gestion différenciée est une technique de gestion raisonnée et durable des espaces verts en milieu urbain. Elle favorise la biodiversité et vise la réduction (voire la suppression) des pesticides et des dés herbants.



5
Agents

2 666 414 €
Investissement

223 493 €
Fonctionnement

«J'occupe la fonction de conducteur d'opérations. Mon travail consiste à piloter des opérations de rénovation ou constructions de bâtiments de la conception à la réalisation. Comme par exemple en 2012 où je me suis occupé de la construction du bâtiment associatif «Formigé», y compris de la voirie et des réseaux attenants. Je participe également à l'élaboration des budgets d'investissement (études de faisabilité et chiffrages)».

Jean François ALVAREZ
Technicien principal de 2^{ème} classe

CONCEVOIR ET PLANIFIER LES INVESTISSEMENTS

- > Concevoir et suivre les investissements de la ville sur son patrimoine bâti (existant ou à construire).
- > Suivre l'ensemble des contrats d'entretien et de maintenance conclus pour l'exploitation du patrimoine communal.
- > Organiser et suivre les commissions de sécurité communales.
- > Mettre en œuvre des travaux de conformité des ERP

(établissements recevant du public) communaux.

- > Définir et mettre en œuvre l'accessibilité des équipements communaux aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes en réponse à la loi de 2005 sur le handicap.
- > Préparer les séances de la commission communale d'accessibilité.

Montant des travaux suivis

2,6 millions d'euros
(+12% en 1 an)

**Taux de réalisation
du budget (mandaté et
engagé) :**
99%

**Interventions accessibilité
des bâtiments :**
31

L'exacte connaissance de son patrimoine est devenue pour une commune comme Le Bouscat une nécessité impérieuse.

Gérer de manière dynamique son patrimoine, améliorer la connaissance de celui-ci pour favoriser la prise de décisions sont autant d'enjeux auxquels le service s'est attelé.

Cela passe par un inventaire qui se veut exhaustif par bâtiment : plan, matériaux existants, performance énergétique, consommations par type de fluides (eau, électricité et gaz).

A partir de cet inventaire, se construisent des outils de suivi, instruments de pilotage des investissements de la ville.

En 2012, d'importants chantiers ont été suivis : le complexe sportif du Stade Jean JAURES, l'espace

associatif diocésain (réceptionné en février 2013), ainsi que le siège de l'USB à la piscine (réceptionné à l'été 2012).

En ce qui concerne l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, un budget d'environ 150 000 € d'investissements a été consacré dans les bâtiments communaux. 31 chantiers ont été réalisés à ce titre .

En 2012, le service a également participé activement, en collaboration avec le service communication de la ville, à la conception de la nouvelle signalétique des bâtiments et équipements communaux. Le déploiement de cette nouvelle signalétique a été effectué progressivement et sera intégralement réalisé en 2013.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Augmentation du budget d'investissement suivi par le service compte-tenu du nouveau plan d'investissement pluri-annuel (+/-400.000 euros/an sur 5 ans).
- > Gestion du projet d'investissement sur le cimetière communal (voirie et divers aménagements).
- > Poursuite de l'intégration des données de gestion patrimoniale des bâtiments (consommations, plans...).



Au delà des travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux, la loi handicap prévoit la conception d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Ce travail sera réalisé en 2013 par un bureau d'études privé missionné au titre du contrat de co-développement CUB/Ville.



11
Agents

1 070 000 €

Investissement

362 000 €

Fonctionnement

«Je m'occupe principalement de la rédaction des arrêtés de circulation et de stationnement en collaboration avec le responsable de la voirie, Dominique Nart. Ceux-ci traitent de l'incidence des travaux effectués sur le domaine public par les entreprises et les particuliers. S'ajoutent à cela les déménagements et/ou emménagements, les manifestations de la ville et l'occupation par des terrasses commerciales».

Emmanuelle RODEZ
Adjoint administratif de 2ème classe

DES VOIES ENTRETENUES ET MODERNES

- > Entretien des rues de la commune : balayage, ramassage des feuilles etc....
- > Entretien du réseau d'éclairage public et ses 2 500 points lumineux (ou candélabres).
- > Instruire et délivrer les arrêtés de circulation (temporaires ou

permanents) sur l'ensemble des rues communales.

- > Mener et coordonner les travaux d'investissement réalisés sur la voirie communale (y compris l'enfouissement des réseaux).

- > Réaliser les travaux nécessaires à l'accessibilité de la voirie (et des espaces publics) aux personnes à mobilité réduite.

Kms de voirie
65

Nombre de points lumineux :
2 500 (80 postes de commande)

Coût entretien de l'Éclairage Public :
83 000 €

Pannes sur Éclairage Public :
156 (délai d'intervention 7 jours)

Arrêtés de circulation :
1 198

L'aménagement des voiries communales est un axe important de la politique d'investissement de la commune.

En 2012, 5 rues ont été réhabilitées : rue de Caudéran, rue du Professeur Arnozan, rue Georges Lafont, rue Rigal et rue Racine. Ces travaux sont financés pour partie sur les crédits communaux du Fonds d'Intervention Communautaire (environ 850.000 euros annuels).

L'enfouissement de tous les réseaux aériens (électricité et téléphone) est assuré sur le budget communal (1 M€ annuel). Ces aménagements ont par ailleurs fait l'objet d'une forte concertation avec les riverains concernés (9 réunions publiques en 2012).

L'entretien des rues est quant à lui assuré par une équipe de 7 agents communaux qui disposent de balayeuses de voirie (3), d'une auto-laveuse et de petits véhicules électriques.

1 198 arrêtés de circulation ont été délivrés en 2012 dont plus de la moitié (658) concernent des travaux sur voirie ou sur les réseaux (reprises des branchements plomb sur le réseau d'eau, remplacement de canalisations souterraines). 212 arrêtés ont concerné des déménagements.

En 2012 et en vue de la mise en place d'un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics, un premier recensement des trottoirs et des passages piétons accessibles aux handicapés ou aux personnes à mobilité réduite a été effectué.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Étude du plan communal d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (financement CUB au titre du contrat de co-développement Ville/CUB).
- > Aménagements de voirie : boulevard LYAUTEY rue Marcellin BERTHELOT, place Montaigne...
- > Mise en place d'une nouvelle Zone Bleue (Quartier Providence).



À la suite d'une étude interne visant la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, a été délégué au Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG) l'entretien de l'éclairage public. Cette délégation court à compter du 1er janvier 2013.



Finances & Projets internes

- > Comptabilité, Facturation
- > Informatique
- > Marchés publics





5
Agents

0 €
Investissement
6 731 248 €
Fonctionnement

«Je suis en charge depuis 2012 du suivi des subventions perçues par notre commune. Celles-ci sont très variées, nous avons par exemple reçu plus d'un million d'euros de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la réalisation de la future Médiathèque dont les travaux vont démarrer à l'été 2013. La Ville perçoit également de nombreuses subventions qui nous sont versées par différents partenaires pour des dossiers financièrement moins importants mais d'une importance tout aussi stratégique. Ce travail, très rigoureux, est particulièrement intéressant car très diversifié».

Chantal RODEZ
Adjoint administratif principal de 1^{re} classe

ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA COLLECTIVITÉ

- > Préparer et exécuter les budgets de la ville et du cimetière
- > Accompagner les services dans leurs projets.
- > Suivre les subventions versées et perçues.
- > Analyser la situation financière de manière rétrospective et prospective.
- > Suivre l'inventaire communal.
- > Gérer et mandater les emprunts communaux.
- > Facturer mensuellement les prestations municipales.
- > Répondre, gérer les demandes des usagers par rapport à leurs factures et à leurs dossiers.

Engagement comptable

7 225 bons de commande

Mandatement

7 757 mandats et 1 374 titres passés, délai global moyen de traitement des factures : 17 jours

Emprunts

25 emprunts en cours pour un encours au 31/12/2012 de 10 993 198,23 €
Annuité réglée sur l'année 2012 de 1 189 541,80 €

Facturation

18 283 factures émises sur l'année
333 courriers échangés avec les administrés

En mars 2012, le service facturation, auparavant rattaché au pôle jeunesse, a été intégré dans le pôle finances et projets internes. Cela a été l'occasion d'une refonte des locaux du pôle afin de pouvoir accueillir cette mission supplémentaire.

Cette intégration a également permis d'ajuster les procédures entre le service jeunesse et celui de la facturation et d'instaurer un contrôle systématique et aléatoire sur les factures émises.

Enfin, afin de remettre à niveau l'ensemble des utilisateurs du logiciel de facturation, une formation à large spectre s'est tenue en juin 2012.

Sur le plan financier, deux grands chantiers ont été mis en place.

Tout d'abord, le service a initié une nouvelle démarche de préparation budgétaire, impliquant plus de responsabilisation et de

concertation pour et avec les services. Un travail majeur a été réalisé sur la partie masse salariale.

Le résultat de cette approche différente a été la réalisation d'un budget proche des réalités financières de chaque service, avec une réflexion sur le fonctionnement général de la Mairie.

Ensuite, un premier pas a été effectué vers le passage à la dématérialisation complète des échanges de données entre la Trésorerie Générale et la Commune.

Ce projet s'inscrit dans un mouvement national qui vise la transmission de manière dématérialisée de l'ensemble des mandats, titres, bordereaux et pièces justificatives émis par les collectivités à l'horizon de janvier 2015. Ce changement a induit la mise en place d'un premier module Web pour la gestion des tiers (fournisseurs et clients).

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Développement de la polyvalence en matière de facturation par la formation.
- > Mise en place d'un référentiel facturation.
- > Poursuite de la démarche initiée en 2012 relative à la préparation budgétaire.
- > Passage au PESV2 en septembre 2013, finalisant la dématérialisation complète des échanges avec la trésorerie (échanges finances et marchés publics).



Dans le cadre de la dématérialisation complète des flux financiers, la mise en place du premier module Web pour la gestion des tiers a nécessité un travail très important, permettant ainsi de réduire à seulement 3 437 tiers actifs sur un total initial de 7 386.



2
Agents

231 000 €
Investissement

337 000 €
Fonctionnement

«En 2003 la Ville a été parmi les premières villes à s'équiper d'autocom fusionnant les réseaux de téléphonie et d'informatique notamment grâce aux différents liens WIFI qui reliaient nos bâtiments communaux. Depuis 2008 nous déployons la fibre optique afin de remplacer nos liens wifi vieillissants. Grâce à ces nouveaux liens beaucoup plus rapides et fiables, nous avons tout au long de l'année 2012 réalisé une mise à jour de nos systèmes de téléphonie permettant un basculement sur de nouvelles technologies»

Jean ROUBENNE
Agent de maîtrise

GÉRER, MAINTENIR ET FAIRE ÉVOLUER LE PARC INFORMATIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

- > Le déploiement et la maintenance des réseaux voix et données, des matériels informatiques, téléphoniques et d'intrusion.
- > L'assistance aux utilisateurs dans l'utilisation des logiciels métier et logiciels bureautiques, des installations téléphoniques et d'alarme.
- > Le contrôle de la fiabilité, de la sécurité et de l'intégrité des

systemes d'information.

- > L'étude puis le choix des normes et standards nécessaires à l'évolution cohérente et durable des systèmes d'information de la collectivité.
- > L'harmonisation et la cohérence des projets informatiques.

Nombre de matériel informatique

Serveurs : 6
Ordinateurs : 254 dont 96 dans les écoles
Imprimantes : 53 dont 25 dans les écoles
6 tableaux numériques dans les écoles

Nombres d'interventions réalisées

Téléphonie : 129
Alarme : 206
Informatique : 289

Prêt de matériel aux services

76

Le Service informatique est composé de deux agents. Il remplit ses missions de prestataire auprès des services tels que les services de la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale, les écoles primaires et maternelles et certaines associations.

Les principales réalisations 2012 :

Comme tous les ans, une quinzaine de nouveaux postes informatiques neufs sont déployés au sein des services. Le parc comprend près de 260 postes de travail.

Dans le domaine scolaire, un budget annuel d'environ 15 000 € est consacré aux nouvelles technologies, en 2012 cette enveloppe a permis d'acquérir des tableaux numériques pour 4 classes élémentaires sur la base du volontariat enseignant.

De plus certains services ont été dotés de logiciels informatiques avec notamment l'installation :

- du logiciel Elissar pour le CCAS (gestion de l'action sociale)
- de la mise en place d'une application spécifique, sur ordinateur portable tactile pour la gestion du patrimoine, les déclarations d'ouverture de chantier DICT pour la Direction des services techniques.

D'autres projets ont également vu le jour dont les deux principaux sont :

- l'installation d'une quatrième liaison fibre optique à la plaine des sports des Ecus après l'Ermitage, le CCAS et la crèche familiale,
- la mise à jour majeure de l'ensemble des autocoms de la ville et des sites distants.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Mise en place d'une GED au cours de l'année.
- > Approche sur une solution de dématérialisation des actes d'Etat Civil.
- > Passage aux flux dématérialisés pour la direction financière.



En 2012 le service informatique a été le principal acteur dans la mise en place d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) pour les élèves des écoles élémentaires de la Ville en partenariat avec 9 autres communes.





2
Agents

0 €
Investissement
45 000 €
Fonctionnement

«Dans le cadre de mes missions, je suis en charge notamment de l'élaboration des dossiers des marchés publics formalisés : réalisation des pièces administratives, publication sur des supports spécialisés, réception des offres, préparation des commissions d'appel d'offres et suivi financier. 2012 a été une année particulièrement riche dans ce domaine avec la publication des appels d'offres pour les illuminations festives de notre ville, la restructuration du Stade Jean Jaurès, les assurances de la commune et en fin d'année le lancement du renouvellement du marché de la restauration municipale.»

Véronique ROBIN
Adjoint administratif de 2^{ème} classe

VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR LA RÉALISATION DES ACHATS DE LA VILLE

- > Préparer, rédiger et mettre en forme les marchés publics en fonction des éléments fournis par les services.
- > Vérifier juridiquement le montage des dossiers.
- > Accompagner les services dans leurs projets.
- > Suivre l'exécution administrative et financière des marchés.
- > Rédiger les avenants et les décisions relatives aux marchés.
- > Publier les marchés publics sur la plateforme « Marchés Publics d'Aquitaine ».
- > Organiser les commissions d'attribution des marchés publics (groupe de suivi de projet pour les marchés non formalisés et commission d'appel d'offres pour les formalisés).

Nombre de marchés en 2012

2 marchés formalisés et 25 marchés à procédure adaptée

Couverture de nos achats par un marché

68,85 % de nos achats pour 14,7 M€ de dépenses

Publications sur revues spécialisées

Coût en 2012 : 11 713,00 €

Le service de la commande publique est composé de deux agents. Il est chargé d'accompagner l'ensemble des services de la ville et du CCAS pour la réalisation de leurs achats dans le respect des règles fixées par le code des marchés publics.

La logique des marchés publics est assez complexe et nécessite d'être partagée par l'ensemble des acteurs afin de protéger la Mairie des risques juridiques afférents.

Ainsi, le service des marchés a organisé en interne, au mois de juillet, une formation globale, de la réalisation à l'exécution du marché. Cette formation a été suivie par de nombreux services de la Mairie (services techniques, service petite enfance, service jeunesse, service culturel, médiathèque...).

Par ailleurs, une nouvelle organisation interne a été validée. Ainsi, désormais, à l'appui des

commandes d'achats de moins de 15 000 € HT, chaque service doit fournir au service des marchés publics, la consultation réalisée auprès de 3 entreprises minimum. Ces consultations sont conservées dans le service, ce qui permet une vérification accrue du respect des règles de la commande publique, et notamment de l'obligation de mettre en concurrence nos fournisseurs.

Enfin, une démarche importante de sécurisation des marchés par le biais, notamment, de l'objectivation des critères de jugement des offres a été réalisée. Cela s'applique, entre autres, aux critères relatifs à une démarche de développement durable qui prennent une place de plus en plus importante dans le choix des fournisseurs.

Ainsi, un travail majeur a été entamé en ce sens, et va se poursuivre sur les années futures.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Réalisation de nouveaux marchés transversaux pour augmenter la couverture des achats par des marchés publics.
- > Réalisation d'un calendrier des marchés publics pour une meilleure planification.
- > Nouvelle répartition des tâches au sein du service.
- > Passage au PESV2 en septembre 2013, finalisant la dématérialisation complète des échanges marchés publics et finances avec la Trésorerie.



Dans le cadre du marché relatif à l'aménagement du bois de l'hippodrome, un lot a été réservé pour une entreprise d'insertion professionnelle afin de favoriser le retour à l'emploi par le biais de l'achat public.



Médiathèque

- > Archives, Documentation
- > Médiathèque





0,5
Agents

0 €
Investissement

31 000 €
Fonctionnement

«La conception et la mise en œuvre d'actions culturelles sont les activités les plus novatrices et marquantes du service des Archives depuis 2011. La semaine dédiée à Juan Ramón Jiménez fut notre première action. En partenariat avec des institutions publiques et privées à l'échelon local et européen, notre service a conçu une exposition et organisé des conférences et des animations autour de la présence dans notre Ville du Prix Nobel de Littérature».

David ALLER
Adjoint technique de 2ème classe

GARDER L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

- > Conserver et gérer les documents produits par les services municipaux (collecte, tri, classement, indexation, saisie informatique, élimination) ou de personnes privées ayant confié leurs archives à la Ville du Bouscat.
- > Accueillir le public et l'aider à s'orienter dans les fonds conservés, permettre la consultation des archives par tous.

- > Mise en valeur : expositions, publications ayant pour but de faire connaître les fonds conservés.
- > Assurer le suivi des abonnements professionnels et la diffusion de l'information liée à l'activité et à l'actualité juridique des collectivités territoriales.

Classement réalisé en 2012

34,5 mètres linéaires

Collections

64 dont 19 sur site

Nombre total de mètres d'archives :

220 mètres linéaires

Les fonds des archives sont constitués de documents de toute nature, registres, plans, cadastres, cartes, affiches, photographies, etc. Ils comprennent notamment des registres d'état-civil depuis 1792, les délibérations du conseil municipal depuis 1801, les arrêtés du Maire depuis 1846, les matrices cadastrales depuis 1817.

Le service a intégré dans son fonds un don d'archives privées du XIXème siècle présentant un intérêt pour l'histoire locale (registres de séances de la Société de secours mutuel des mères de famille de la commune du Bouscat (1870-1874), correspondances et autres documents relatifs à l'activité municipale en 1878).

Parmi les principales réalisations de l'année, peut être citée l'exposition sur les 30 ans de la médiathèque municipale, présentée en juin 2012.

Les Archives ont également conçu et préparé la journée professionnelle consacrée à la "Littérature jeunesse et au multilinguisme". Elle a été proposée dans le cadre du 12ème salon du livre jeunesse : prise de contact avec les intervenants, construction du programme, développement de nouveaux partenariats.

Il est à noter que le service a procédé à la location de l'exposition « Juan Ramón Jiménez, Un Prix Nobel au Bouscat » à la Maison des Savoirs d'Agde. L'exposition et son livret ont été conçus en 2011 par le service des Archives à l'occasion des manifestations consacrées en octobre 2011 au Prix Nobel.

Afin d'améliorer l'accès de tous les services aux informations relatives à l'environnement territorial, le service Documentation fait suivre, par courriel, une sélection d'articles spécialisés ainsi que des informations transversales qui concernent l'ensemble des agents .

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > **Numérisation et reliure** de 3 registres de mariage (1908 -1911) et de 2 registres de naissances de 1908 à 1911.
- > **Prêt de l'exposition** « Juan Ramón Jiménez. Un prix Nobel au Bouscat » à l'Institut Cervantès de Bordeaux d'octobre à décembre 2013.



Le service veille à la conservation dans de bonnes conditions des documents archivés : il entreprend régulièrement la restauration de documents fragiles et détériorés, la reliure d'ouvrages, la numérisation des pièces les plus précieuses ou les plus consultées.



6,5
Agents

3 383 000 € *
Investissement

244 000 €
Fonctionnement

* dont programme nouvelle médiathèque

«Un «portail des médiathèques et bibliothèques» existe aujourd'hui sur l'agglomération (ville de Bordeaux et CUB). Notre médiathèque est associée à ces 2 dispositifs afin d'offrir au usagers une information claire sur les activités proposées».

Patrick BERNARD

Adjoint du patrimoine de 2ème classe

PROMOUVOIR LA LECTURE, S'OUVRIRE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES D'ACCÈS À LA CULTURE

> Constituer à mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents à des fins d'information, d'éducation, de culture et de loisirs.

> Promouvoir, entretenir et développer la lecture auprès de tous les publics, jeune et adulte.

> Être un espace public de rencontres et de débats « citoyen ».

> Garantir à tous l'accès aux nouveaux supports de l'information

et assurer la formation des usagers à l'utilisation de ces outils.

> Mener des actions hors les murs et mettre en œuvre des stratégies pour aller au devant de nouveaux publics, participer à la formation initiale et continue à tous les âges, soutenir l'auto-formation.

> Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle locale et nationale.

Heures/ouverture semaine

20 h (21h juillet et août)

Collections

23 000 documents
multi-supports

Lecteurs actifs

2 062 (90 % de Bouscatais)

Nombre de prêts

58 232 (+8100 prêts/2011)

Classes accueillies (primaires/maternelles)

141

Fréquentation de l'espace multimédia

964 séances individuelles en initiation

L'opération de « **désherbage** » (retrait des ouvrages abîmés, obsolètes, inadéquats...) des documentaires adulte et jeunesse, engagée en 2010, s'est achevée en 2012. Elle a permis de mettre à jour les fonds, de proposer des collections adaptées et des rayons plus aérés et plus attractifs. Les ouvrages retirés des rayonnages ont été donnés aux écoles de la ville, aux ALSH, à des associations bouscataises (à LABCDEFG et JLN dans le cadre d'une collecte pour le Maroc). Le « désherbage » des BD a débuté en 2012. Une nouvelle cotation des romans, des BD et des documentaires jeunesse a été mise en place afin d'améliorer la lisibilité des collections sur les rayonnages, de favoriser le repérage des collections jeunesse et pour adolescents et de faciliter la recherche du lecteur. À l'arrêt de l'activité de la Bibliothèque Publique, les agents de la Médiathèque ont pris en charge le tri, l'inventaire et l'intégration de plus de 600 documents (donation).

La Médiathèque a participé activement à la 11^{ème} édition du Salon du Livre Jeunesse : préparation et déroulement (animations, ateliers multimédias, arts créatifs, lectures et comptines). Elle a animé le programme « Histoires pour Petites oreilles » (5 séances d'histoires pour les 0-5 ans) et la « Quinzaine du jeu vidéo » (du 5 au 15 décembre 2012). A cette occasion, une exposition « 30 ans de jeux vidéo » autour de 15 panneaux réalisés par la Médiathèque sur les jeux vidéo de 1945 à 1985 a été créée, de même qu'une exposition de consoles de jeux des années 80.

Deux nouveaux Prix et Concours ont été mis en place en 2012 : le prix « Roman et sac à dos » et le Concours « Graines de BD ».

La Médiathèque apporte tout au long de l'année son concours aux animations locales : Semaine du Développement Durable, Semaine Petite Enfance, Fête des Jardins, Journée de la Parentalité...

ET POUR 2013, DES PROJETS...

> Démarrage du chantier de construction de la nouvelle médiathèque : 2ème semestre 2013, lancement de l'opération dite de 1 % artistique dans le cadre de la construction de l'ensemble immobilier et mise au point de la signalétique et du mobilier du futur bâtiment.

> Poursuite du travail engagé sur les collections : désherbage, enrichissement des fonds, nouvelle cotation des documentaires.



La Médiathèque propose depuis 2011 en partenariat avec la Poste un service de portage de livres à domicile afin de permettre aux personnes âgées, isolées ou ne pouvant se déplacer, d'accéder à l'offre documentaire municipale. 7 lecteurs ont bénéficié en 2012 de ce service.



Ressources Humaines

> Ressources Humaines





7
Agents

0 €
Investissement

1 254 000 €
Fonctionnement

«Dans l'exercice de mes missions, je suis en contact permanent avec les responsables de Pôle et de Service ainsi que des agents pour la gestion de différentes demandes relatives aux situations individuelles, (demande de temps partiel, déroulement carrière etc...) mais aussi avec le public qui nous sollicite au quotidien pour obtenir un emploi, un stage, ou un emploi saisonnier... J'apprécie énormément ces relations humaines qui représentent un aspect important de mes fonctions et m'efforce de rechercher la solution la plus adaptée et ainsi ne jamais laisser quelqu'un sans réponse».

Hélène TEMPLIER

Adjoint administratif principal de 2ème classe

ADMINISTRER LES RESSOURCES, LES COMPÉTENCES ET LES SAVOIRS

- > Recruter, gérer les carrières des agents communaux en fonction du statut de la Fonction Publique Territoriale.
- > Anticiper les besoins en mettant en œuvre une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- > Élaborer et mettre en œuvre le plan triennal de formation (et suivre les contrats individuels).
- > Améliorer les conditions de travail des agents, suivre le Document Unique et prévenir les risques.
- > Élaborer et piloter le budget correspondant à la masse salariale (traitement brut, primes) et à la formation.
- > Organiser les rencontres paritaires (CTP, CHS) et gérer les relations avec les syndicats représentatifs.

Nombre d'agents en équivalent temps plein
393,63 (78 % de titulaires)

Intégrations en 2012
29

Accueil d'élèves stagiaires
108

Formation/contrats de formation

775 jours en 2012 pour
220 agents et 386 contrats signés

Taux d'absentéisme
6,8 % (soit 22 agents sur la période)

Distance moyenne domicile/travail
7,6 kms

La nouvelle politique de formation initiée en 2011 est devenue opérationnelle au 31 décembre. Après une concertation large menée auprès des agents et des responsables de services, un plan de formation triennal a été élaboré. Celui-ci s'appuie sur une contractualisation des parcours de formation pour une durée de 3 ans. Un contrat individuel de formation signé par chaque agent, son responsable et la Mairie formalise ainsi un engagement réciproque, 386 contrats ont été établis au 31 décembre.

Ce plan de formation se traduit également par un engagement financier important de la collectivité de 214 069 euros sur les trois ans (auxquels s'ajoutent les 76 600 euros versés annuellement au CNFPT).

La politique de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) a été relancée et s'est traduite par une expérimentation sur les services techniques. Au-delà de l'adaptation

des services aux besoins diagnostiqués, cette démarche a débouché sur deux décisions importantes : la délégation au SDEEG de la compétence éclairage public et la mise en place en 2013 d'un projet de tutorat interne permettant la transmission des connaissances et des savoirs professionnels entre agents.

Parmi les principaux thèmes prioritaires de la politique RH, figurent l'hygiène et la sécurité, le développement durable et le renforcement des compétences managériales du personnel d'encadrement. Les Ressources Humaines veillent à réduire les risques auxquels les agents peuvent être exposés en améliorant les conditions de travail. Le document unique des risques professionnels recense 409 risques (26 risques forts, 116 moyens). 13 actions concrètes d'amélioration des conditions de travail et des risques associés ont été conduites : protections auditives, manipulations des extincteurs, etc...

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Élaboration et diffusion d'une charte d'engagement du personnel municipal (ville et CCAS).
- > Réflexions autour de la réforme des rythmes scolaires et par conséquent du temps de travail des agents affectés aux écoles.
- > Poursuite et déclinaison de la méthode GPEC expérimentée sur les services techniques.
- > Nettoyage écologique des locaux.



Au 31/12/11, la répartition des agents de la collectivité était de 81,3 % en catégorie C, 13,2% de catégorie B et 5,4 % de catégorie A. Les femmes représentent 67 % des effectifs et les plus de 50 ans représentent 36,7 % des effectifs (soit 5 points de plus que les collectivités de même strate).



Communication

> Communication





5
Agents

30 004 €
Investissement

500 153 €
Fonctionnement

«La ville réunit un ensemble d'individus liés par un territoire, pour que celui-ci soit attractif, dynamique et représentatif des personnalités qui l'occupent et l'animent, il est important que chacun sache ce qui s'y passe et ce qui le caractérise. L'ensemble de mes actions du quotidien a pour but de diffuser l'information, promouvoir les principaux événements et communiquer sur les actions de la ville auprès des bouscatais».

Nelly Boumar
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

DIFFUSER L'INFORMATION MUNICIPALE

- > Diffuser de l'information de service public, de l'urbanisme, de la vie associative, culturelle et sportive.
- > Promouvoir les événements et les projets de la commune.

- > Asseoir l'image et la notoriété de la ville dans et hors du territoire.
- > Conseiller et accompagner les projets de communication interne.

Chiffres clés :

Campagnes d'affichage :

73 soit environ 6 par mois

Communiqués de presse :

40

Retombées presse :

187 articles de presse

Publications municipales :

4 Bouscat MAG

12 E-lettres

Plaquettes et Guides :

5

Réseaux sociaux :

Une page Facebook

Une page Twitter

Une page Youtube

La communication de la Ville du Bouscat s'inscrit, dans ses objectifs généraux et ses modes de fonctionnement, dans le cadre et le contexte global des collectivités territoriales. Cette fonction est bien entendu dépendante des évolutions actuelles des environnements externes et internes de notre commune. Notre communication se décline à travers des domaines opérationnels différents :

Une communication quotidienne :

Comparable aux actions de communication que développent les entreprises sur leurs produits ou leur service, cette communication constitue le « cœur de métier » d'une collectivité. Elle est centrée sur le niveau d'information que toute mairie doit à ses administrés (infos pratiques, formalités, services ...).

Une communication institutionnelle :

Elle concerne moins les prestations municipales mais davantage l'image de la collectivité.

Une communication événementielle :

Elle s'appuie sur les moments forts de la vie de la commune, le service communication en partenariat avec les services Animations et Développement Durable organise chaque année près d'une quinzaine d'événements.

La Communication interne :

A l'intention du personnel municipal, elle a pour objectif de l'informer et de le faire bénéficier d'un niveau d'information optimal utile à son travail du quotidien.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Mise en place d'une stratégie de communication et d'un plan d'actions associées.
- > Réflexion à mener sur les supports et leur déclinaison.
- > Réduire l'impact écologique des actions de communication en veillant à l'utilisation de papiers recyclés et autres techniques éco-responsables.
- > Développement de la communication interne.



Dans un souci permanent d'accompagnement des « services », le pôle communication a la volonté pour cette année 2013, de développer divers outils d'information et de communication sous l'impulsion de la Direction Générale des Services (Rapport d'Activité, Charte de Management, Guides divers,...).



Culture, Associations, Animation

- > Animation
- > Associations
- > Culture
- > École de musique
- > Ermitage





2
Agents

0 €
Investissement
227000 €
Fonctionnement

«Une partie de mes missions au sein du pôle consiste à mettre en œuvre sur le terrain les animations municipales. Je fais notamment des créations pour décorer la ville lors de manifestations importantes comme le salon du livre, la fête des jardins ou le marché de Noël. C'est pour moi l'occasion de concrétiser certaines de mes idées et de montrer mon savoir faire.»
Eric GALAN
Adjoint technique de 2^{ème} classe

ANIMER LA VILLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- > Proposer des projets d'animations pour la ville.
- > Solliciter des partenaires et des intervenants (artistes, créateurs d'art, commerçants, ou tous prestataires nécessaires à l'organisation).
- > Organiser et piloter en assurant l'interface entre les différents

services concernés et les animations.

- > Accueillir les participants qu'ils soient partenaires ou prestataires le jour de la manifestation.
- > Accompagner et apporter un soutien logistique à certaines animations associatives.

Nombre d'animations municipales

10

Coût annuel

6,36 euros/habitant

Public accueilli

Plus de 23.000 pers.

Temps consacré

3 agents à mi-temps
un cadre à 1/3 temps

Trois animations ont marqué entre autres l'année 2012:

La Fête des Jardins :

les 7 et 8 mai 2012 : Installés dans le parc de l'Ermitage, 52 exposants ont proposé au public venu très nombreux, près de 8 000 personnes, des stands de conseil, de vente de plantes, d'artisanat d'art et de dégustation de produits locaux et bio.

Le programme des activités pour tous les publics était également très dense : activités d'accrobranches et de grimpe d'arbres, des spectacles du Guignol Guérin, la rencontre avec les animaux de la ferme, des moments de détente et de lectures, de jeux de société en bois.

La Fête de la Musique le 21 juin 2012 :

Avec une thématique géoculturelle depuis 2011, pour lui donner une identité particulière au sein de la Communauté Urbaine de

Bordeaux et pour en assurer une meilleure promotion auprès des Bouscatais, le choix de l'édition 2012 s'est porté sur la musique d'Amérique du Nord. 3 500 personnes ont dansé aux rythmes du jazz, de la country et du Rock des années 50/60.

Le marché de Noël du 14 au 16 décembre 2012 :

Organisé pour la première fois sur trois jours, 40 exposants d'art et de produits de bouche ont élu domicile sur la Place Gambetta.

Plus de 5 000 personnes sont venues sur cette manifestation. Des animations éclectiques ont été proposées tout au long de ce marché. Deux groupes de jazz, des chanteuses accompagnées à l'orgue de Barbarie, des Gospels ont rythmé ce week-end pluvieux mais festif. Le Guignol Guérin et la Romina ont fait rêver les enfants. Le manège a quant à lui attiré près de 3 000 enfants.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Innover et diversifier notre programmation en visant un public plus nombreux encore.
- > Réduire l'impact écologique de nos manifestations en adoptant une charte des manifestations responsables (éco-gestes).



Au-delà des 3 manifestations marquantes de 2012, 7 autres temps forts ont été programmés : le rendez-vous des artistes, la fête du Vélo et la nocturne cycliste, la Dictée Bouscataise, le 14 juillet, les repas de rues, le salon de la Vie Locale, le Téléthon, soit au total plus de 13 jours ½ de festivités répartis tout au long de l'année.



1
Agent

80 000 €
Investissement

337 000 €
Fonctionnement

«La mise en place des «Rendez-vous des Présidents» et des «Ateliers-Formation» a donné une nouvelle dynamique dans mon contact avec les associations. Ces rencontres permettent de resserrer le maillage du milieu associatif, elles sont l'occasion d'amorcer des échanges entre elles et ainsi tenter de répondre au plus juste à leurs besoins. Le succès du 1er «Pique-nique des assos» exprime pleinement ce ressenti.»

Martine ROUX

Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

COORDONNER LA VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

- > Identifier les associations, suivre leur évolution, connaître les membres de leur bureau en vue de la réalisation d'un guide des associations.
- > Mailler le territoire par la connaissance des associations.
- > Suivre les demandes des associations en termes de mise à disposition de locaux ou d'aides ponctuelles.

- > Instruire, analyser et suivre les demandes de subventions.
- > Dynamiser le tissu associatif, mettre en réseau et inciter aux mutualisations.
- > Organiser et mettre en place des évènements fédérant les associations.

Montant des subventions versées

996 296 €

Nombre d'associations suivies

139 associations dont 107 Bouscataises

Subventions financières ou prêts de locaux

112 reçoivent une aide de la ville dont 79 Bouscataises.

Plusieurs temps forts, moments de convivialité et d'échanges avec les acteurs du monde associatif ont ponctué l'année :

« Les rendez-vous des présidents » :

2 soirées-rencontres ont été organisées à l'Ermitage Compostelle. Les thèmes retenus, « QUIZZ des ASSOCIATIONS, l'association au quotidien – balayer les idées reçues », ou « Les moments forts et l'activité des associations en 2012 »

Le pique-nique des bénévoles :

Pour sa 1^{ère} édition, ce repas champêtre a pris place dans le cadre de verdure des salles du Carré du Castel. Un groupe d'associations volontaires en a porté l'organisation, la logistique étant assurée par la Mairie. Tous vêtus de blancs, plus de 200 bénévoles se sont retrouvés pour un moment très convivial et festif.

Le rendez-vous des artistes sur la place.

Le 2 juin, la place Gambetta s'est transformée pour la journée en « Place du Tertre ».

Une dizaine d'associations sont venues

pratiquer leurs activités culturelles en plein air (peinture, art floral, point de croix...).

Le salon de la Vie Locale (21 septembre 2012) :

Rendez-vous de rentrée, ce salon a pour objectif de porter à la connaissance des Bouscataises l'étendue et la diversité des propositions associatives.

Le Téléthon : 21 associations ont cette année participé à l'organisation du Téléthon. Avec l'aide et le soutien logistique de la mairie, l'édition 2012 a récolté plus de 9 000 €, contre 8 112 € en 2011.

Les ateliers formation à l'intention des associations :

En 2012, deux sujets ont été abordés :

- Le 6 février, dans les locaux de l'Association Ricochet.

Découverte de Facebook et des réseaux sociaux

- Le 2 avril, dans la salle du Conseil Municipal.

«La découverte des services municipaux ».

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Dynamiser la Bourse du Bénévolat.
- > Mettre en place 4 boîtes à lire gérées par des associations et coordonnées par la médiathèque.
- > Réfléchir à la mise en place d'un « Conseil de la Vie Associative » en 2014.
- > Élaborer avec les associations une charte de valeurs partagées dans le domaine du Développement Durable.



Depuis 2008, un service « guichet unique » dédié aux associations a été mis en place. Ses missions sont multiples, très variées et transversales. Ce service veut être une courroie de transmission entre le monde associatif et les services de la mairie, acteurs et animateurs de la vie locale (logistique etc...).



2
Agents

0 €
Investissement
325 000 €
Fonctionnement

«Passionnée de Théâtre, mon travail m'offre notamment l'opportunité de découvrir les coulisses de l'organisation d'une tournée. Durant les mois de préparation, une relation de confiance s'établit avec la Production. J'apprécie particulièrement de soigner l'accueil de la troupe qui s'arrêtera au Bouscat, malgré les aléas des contrats ou les exigences des artistes. J'aime à croire qu'ils se sentent comme chez eux durant leur séjour à l'Ermitage».

Laurence DUBUC

Adjoint administratif de 1^{ère} classe

ORGANISER CHAQUE ANNÉE UNE SAISON CULTURELLE ÉCLECTIQUE

- > Pérenniser la qualité et la variété des spectacles de la saison culturelle municipale.
- > Suivre les dossiers et les contrats des artistes, organiser leur venue, gérer le cas échéant les hébergements, les repas et les transferts locaux.

- > Organiser des cycles de conférences.
- > Organiser des expositions et des salons (salon de la création et participation à la mise en place du salon du livre jeunesse).
- > Organiser et mettre en place des animations musicales pour les scolaires en lien avec l'école de musique.

Nombre de spectacles
27

Nombre de spectacles gratuits
9

Public accueilli
18 099 personnes

Coût annuel de la politique culturelle
81 euros/habitant

Les faits marquants de l'année peuvent être synthétisés sous trois items :

Le Salon du Livre Jeunesse (21/24 mars 2012)

La 11^{ème} édition du Salon du Livre Jeunesse a accueilli en 2012 environ 5 700 personnes dont 2 760 élèves des écoles maternelles, élémentaires et des collèges, publics et privés du Bouscat. 15 auteurs étaient présents sur cette manifestation. Pour la première fois, une demi-journée professionnelle sur le thème du cinéma d'animation a été créée. Cette journée professionnelle était notamment destinée aux professionnels du monde éducatif : enseignants, animateurs de centres de loisirs (ALSH). Plusieurs intervenants sont venus présenter différents aspects de cet art cinématographique.

Un cycle de conférences

En partenariat avec la Librairie Mollat, la commune du Bouscat a élaboré un cycle

de conférences littéraires. Programmées à l'Ermitage-Compostelle dans le cadre de la saison culturelle, 2 conférences se sont tenues en 2012 :

- . Pierre Bellemare, écrivain et homme de télévision
- . Christophe Galfard, écrivain et Docteur en physique théorique, spécialiste des trous noirs et de l'origine de l'Univers.

Les 20 ans du Salon de la Création (15/19 novembre 2012).

Proposé par l'association « Animation et culture » et avec la coordination et le soutien logistique du service culturel, 52 exposants sélectionnés parmi 94 candidats, ont proposé pendant cinq jours aux très nombreux visiteurs leurs créations d'art.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Maintenir la notoriété du Salon du Livre Jeunesse et sa journée professionnelle.
- > Renforcer les partenariats déjà établis, notamment avec les maisons d'éditions locales et les libraires...
- > Poursuivre la réflexion autour de la mise en œuvre de la MVEA (Médiathèque et maison de la Vie associative et éco-citoyenne).



Les spectacles vivants : La salle de l'Ermitage dispose de 375 places assises.
Sur les 19 spectacles payants, 10 ont dépassé les 300 spectateurs, 6 affichaient complets.



23
Agents

11 000 €
Investissement

552 000 €
Fonctionnement

«Tâches administratives ? oui, mais pas que....
Le téléphone sonne, une élève sera absente. Des infos urgentes à afficher au tableau des professeurs. On frappe à la porte, c'est pour déposer un violoncelle. On reffrappe c'est une corde de guitare qui a cassé. Voilà, c'était juste une partie de la journée de mercredi dernier ! et c'était bien !».

Brigitte CAMBON
Rédacteur territorial

DÉVELOPPER UNE OREILLE ET UNE PRATIQUE MUSICALE

- > Former et dispenser des cours pour une pratique musicale (solfège, instruments etc.).
- > Développer et accompagner les pratiques amateurs dans différents courants musicaux.
- > Participer et coopérer aux animations développées par la commune.

- > Participer au programme CHAM (Classe à Horaires Aménagés en Musique) en partenariat avec l'Education Nationale et le collège Jean MOULIN.
- > Développer des pratiques d'ensemble (organisation de concerts orchestre et harmonie).

Nombre d'élèves

328 (87 % d'élèves bouscatais)

Nombre de professeurs

20 enseignants diplômés

Coût élève

1 686 euros/an

Recettes 2012

65 677 euros

Taux de réussite examens départementaux

100 % (25 élèves présentés)

Au cœur du parc de la Chêneraie et au sein d'un bâtiment de 600 m² (10 salles de cours et un auditorium de 80 places), l'École de Musique du Bouscat est un établissement d'enseignement spécialisé suivant les programmes de la Fédération Française de l'Enseignement Musical.

L'équipe pédagogique est composée essentiellement de professeurs titulaires et représente 12 équivalents temps plein. Un directeur et une secrétaire à mi-temps se chargent de l'administration et de la gestion de cette école.

À la rentrée scolaire 2012/2013, l'École de Musique du Bouscat a mis en place une première Classe à Horaires Aménagés en Musique. **Cette classe offre à des élèves motivés par les activités musicales (instrumentales ou vocales) la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur**

formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Outre les concerts et les auditions traditionnelles de l'École, deux concerts ont été donnés avec l'École de Musique de Bruges, l'un réunissant les deux harmonies et l'autre les classes de guitare et de percussions.

L'École de Musique a participé également au Salon du Livre, à la Fête des Jardins et à la Fête de la Musique.

Les disciplines enseignées sont nombreuses : chant, clarinette, clavecin, contrebasse, flûte à bec, flûte traversière, formation musicale, guitare, guitare jazz, informatique musicale, jazz, musiques actuelles, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, alto, violoncelle.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Remise en état du matériel instrumental.
- > Mise en place d'un nouveau projet pédagogique (formation musicale/orchestre).
- > Poursuite du dispositif CHAM.



En 2012, 752 enfants des écoles maternelles et élémentaires du Bouscat ont été accueillis dans l'auditorium de l'école de musique pour assister à une animation musicale proposée par les professeurs d'instruments.



9
Agents

82 000 €
Investissement

273 000 €
Fonctionnement

«Dans le monde des spectacles où je travaille, je constate un professionnalisme et une bonne adaptation du lieu d'accueil de la salle du Bouscat. Les régisseurs que nous recevons sont toujours contents et apprécient tout le travail fait en amont pour que nous puissions tous travailler dans de bonnes conditions. Les comédiens que je rencontre, le spectacle fini, quelques fois nous remercient de la prestation fournie pour la bonne marche de leur spectacle».

Yvon FURNE

Agent de maîtrise principal territorial

DÉVELOPPER LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

- > Préparer et accueillir l'ensemble des spectacles de la saison culturelle.
- > Assurer la billetterie de la saison culturelle, délivrer les abonnements.
- > Gérer le planning et préparer les salles municipales pour les associations et les Bouscatais.

- > Participer à la mise en place des manifestations organisées par la mairie : réunions publiques, séminaires, animations...
- > Soutenir logistiquement les associations de la ville dans l'organisation de leurs manifestations (tables, chaises, tentes...).

Attributions de salles aux associations

1 933 (98,75 % de demandes satisfaites)

Attributions «privées»

231 (83 % de demandes satisfaites)

Recettes 2012

16 294 euros (23 728 en 2011)

Lieu emblématique de la culture au Bouscat, L'Ermitage-Compostelle accueille la programmation de la saison culturelle ainsi que de nombreuses animations dont le Salon du Livre Jeunesse, expositions, conférences et concerts de l'école de musique. La salle de spectacles, rénovée en 2005, contient 375 places assises. Le caractère rétractable des gradins permet à la grande salle de conserver sa polyvalence.

L'équipe de l'Ermitage est constituée de 9 agents techniques dont un cadre. Les compétences de l'équipe sont diverses :

sonorisation, éclairage, logistique et manutention, organisation de réception ...

Les associations investissent régulièrement la scène en vue de représentations théâtrales ou musicales ainsi que les différents salons pour des expositions et des réunions de travail.

L'Ermitage constitue également un guichet unique de réservation des salles municipales dans les espaces dédiés : Angevin, salles du Carré, la Charmille... À ce titre les réservations peuvent être effectuées directement sur le site internet de la Ville (rubrique « vos démarches ») en mentionnant, pour compléter la demande, les besoins en matériel...

Le taux d'occupation des salles sur l'année est de 57 % représentant plus de 10h par jour, week-end compris. Ce taux ne prend pas en compte le temps de préparation et de nettoyage des salles (6 340 h théoriques d'ouverture et 3 624 h d'occupation réelle). L'amplitude horaire est de 8h à 2h. L'occupation des salles municipales est particulièrement significative sur les mois de mai et juin (75 % de taux d'occupation avec une moyenne horaire de 13,5h/jour).

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Travail sur la planification des emplois du temps du service afin d'optimiser la répartition des tâches.
- > L'Ermitage étant une des vitrines de la Ville, des travaux de réhabilitation et d'entretien sont prévus annuellement.



Depuis 2012 les réceptions organisées dans le cadre de manifestations publiques réalisées par le personnel de l'Ermitage répondent à la volonté de la mairie de s'engager dans une démarche éco-responsable et utiliser donc autant que possible des produits bio, équitables ou locaux.



Social

- > Centre Communal D'action Social
- > Petite Enfance
- > Seniors RPA
- > Service d'aides à domicile





8
Agents

14 540 €
Investissement

372 500 €
Fonctionnement

«L'accompagnement des personnes âgées requiert patience et adaptabilité. L'hétérogénéité des situations, rendues souvent très complexes en raison de pathologies liées à l'âge, nous amène à travailler en transversalité avec les services municipaux, services d'aide à domicile, RPA, police municipale, service d'hygiène et de santé... L'acquisition fin 2012 du logiciel métier Elissar va nous permettre d'évaluer le travail accompli et les besoins grandissants de cette population, en hausse constante sur la commune du Bouscat, comme l'a démontré l'analyse des besoins sociaux».

Élodie BISCACHIPY

Assistante socio éducatrice du CCAS

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PLUS DÉFAVORISÉS

- > Animer sur le territoire de la commune une action générale de prévention et de développement social.
- > Participer à l'instruction des demandes d'aides sociales et aux dispositifs d'insertion sociale professionnelle.
- > Inscrire, instruire les demandes de logement social et procéder

aux attributions de logements dans le parc de la ville.

- > Concourir à l'insertion par l'emploi avec un référent PLIE à temps plein.

- > Assurer le portage des repas à domicile en lien avec le gestionnaire de la restauration municipale.

Budget CCAS

Multiplié par 2 en 4 ans

Aide légale :

121 dossiers (30 % d'obligations alimentaires, 23 % au titre du handicap, 15 % allocation personnalisée d'autonomie)

Attributions d'aides facultatives :

75 pour un montant de 55 261 euros

Suivi social des personnes âgées :

345 rendez-vous dont 157 à domicile

Aides/Cartes et titres de transports :

2008 (et 2 250 rechargements), 38 cartes SESAME, 21 cartes HORIZON

Le CCAS du Bouscat est un établissement public administratif géré par un Conseil d'Administration de 11 membres (6 élus et 5 membres issus de la société civile). Ce conseil s'est réuni 6 fois (30 délibérations). Une commission permanente, créée en mai 2012, se réunit une fois par mois et examine les demandes d'aides facultatives. En complément, le CCAS anime une commission associant différents organismes et des associations caritatives locales qui ont attribué, au titre de 2012, plus de 5 000 € d'aides facultatives pour 28 demandes.

En 2012, le CCAS a procédé à l'analyse des besoins sociaux mettant en évidence le poids important, actuel et futur, de la population des séniors. Cette analyse a motivé la création du pôle séniors sur l'année 2013.

Le service insertion, composé d'une travailleuse sociale et d'une secrétaire à mi-temps, assure un suivi social des personnes âgées et du personnel

municipal. En 2012, il est à noter que ce service a assuré 404 rendez-vous, a vu 157 personnes âgées à domicile, a reçu 9 situations nouvelles par mois, a demandé 9 mises sous protection, traité 12 dossiers de surendettement et 13 procédures d'expulsion.

Le CCAS a procédé à 132 nouvelles inscriptions sur le contingent communal de logement social et effectué 20 relogements. La liste d'attente est importante compte-tenu du faible taux de rotation sur les logements sociaux du Bouscat.

La référente locale du PLIE, employée par le CCAS, assure un suivi individuel des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA ou orientés par Pôle Emploi. En 2012, 83 dossiers ont été suivis. Sur une centaine de demandes d'entrée dans le dispositif, 42 dossiers ont reçu un avis favorable. 34 personnes sont sorties du dispositif, dont 14 avec un débouché positif.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Création/Organisation du Pôle SENIORS (Mairie/CCAS) avec le recrutement d'une coordinatrice à partir de mai 2013.
- > Lancement de la consultation pour l'analyse des besoins sociaux au titre de l'exercice 2014.
- > Mise en place d'un projet de service autour de la thématique logement.



En 2012, le CCAS a réalisé une analyse des besoins sociaux et a été doté d'un logiciel métier intégrant le suivi des dossiers sociaux individuels, les demandes de logements, le portage de repas et la gestion des Résidences pour Personnes Agées (RPA). Dans la continuité des actions entreprises par la Ville, un projet de dématérialisation est en cours (procédures comptables et commissions).



113

Agents

85 000 €
Investissement

3 070 000 €
Fonctionnement

«Depuis quelques années nous avons ouvert les structures d'accueil aux parents et les notions de collaboration et de coéducation sont aussi notre priorité. Je parlerais d'alliance entre les parents et les professionnels qui permet de construire un pont sur lequel l'enfant peut s'engager en toute confiance pour faire ses premiers pas dans la vie».

Françoise FOULGOT
Directrice Multi accueil Mosaiques

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES

- > Accompagner les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil (individuel ou collectif).
- > Favoriser l'accès aux équipements municipaux au plus grand nombre de familles dans un esprit de mixité sociale.
- > Proposer aux familles des espaces conviviaux de rencontre et d'échanges autour des questions de parentalité (LAPE).
- > Développer une offre d'accueil répondant qualitativement et quantitativement aux besoins des familles.
- > Maintenir un observatoire permanent des besoins des familles en matière d'accueil Petite Enfance.

2 crèches collectives

Chenille Verte et Providence

1 structure multi-accueil

Les Mosaiques

1 crèche Familiale 1 relais assistantes maternelles

64 % des assistantes maternelles du Bouscat fréquentent le lieu

Coût de revient net d'une place en crèche (moyenne) pour la Ville :

4473 euros/enfant

Nombre de demandes :

284 demandes pour 160 admissions en structures municipales

Le service Petite Enfance assure la gestion directe de 4 équipements d'accueil : une crèche familiale de 94 places, deux crèches collectives de 55 places chacune et une structure multi-accueil de 40 places.

Il gère également un relais assistantes maternelles : lieu d'information pour les parents, espace d'animation et de rencontres pour les enfants et les assistants maternels salariés autonomes.

En avril 2012, s'est ouvert un nouvel espace complétant l'offre de la commune en matière de soutien à la parentalité : le Lieu d'Accueil Parents-Enfants, ouvert à raison d'1 demi-journée par semaine, est animé par une équipe composée d'une psychologue, d'une puéricultrice, de

deux éducatrices de jeunes enfants et de deux auxiliaires. En 9 mois d'existence, il a déjà accueilli de manière régulière 18 enfants et 17 parents. Il est implanté dans les locaux de l'ALSH des 3/6 ans dans le parc de la Chêneiraie.

La journée départementale de la Parentalité organisée au Bouscat le 2 octobre 2012 a associé plus de 700 personnes autour de débats et de conférences professionnelles.

Cette journée témoignait de l'engagement fort de la commune en matière de soutien à la parentalité. Cette journée co-organisée par la Ville, la CAF Gironde et le REAAP avait pour objectif principal de favoriser l'émergence de réseaux d'acteurs et de valoriser les actions de soutien à la parentalité.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Lancement du projet d'éco-crèche sur le quartier JAURES/GODARD.
- > Développement des journées Petite Enfance (ouverture aux familles et partenaires).
- > Intégration du multi-accueil associatif TROTTE MENU au guichet unique municipal.
- > Élaboration d'une charte « Qualité d'accueil » commune à tous les établissements petite enfance (municipaux et associatifs).



Le **LAPE** (lieu d'accueil Parents-Enfants) est un lieu participant à l'éveil et la socialisation de l'enfant. Il offre également un espace d'écoute et d'échange entre parents et professionnels du secteur.

Seniors - Résidences pour personnes âgées



10
Agents

61 000 €
Investissement

483 000 €
Fonctionnement

«La vieillesse ne se résume pas à la dépendance et à la médicalisation. Nos concitoyens souhaitent pouvoir bénéficier de solutions alternatives d'hébergement entre le domicile, naturellement plébiscité, et l'établissement médicalisé. Une véritable politique du logement intermédiaire est à réinventer : les logements foyers (RPA) y ont toute leur place et constituent une formule souple et polyvalente de maintien à domicile. Dans un environnement sécurisé et convivial avec des services facultatifs (restauration, animations). Ces établissements médico-sociaux sont en pleine évolution et doivent désormais bénéficier d'une équipe pluridisciplinaire apte à garantir le respect du projet de vie des résidents».

Michèle BOUCAU
Directeur Territorial

CONTRIBUER À L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE AGÉE

> Permettre à chaque résident de continuer à vivre de façon autonome en appartement et dans un ensemble confortable et sécurisé.

> Accompagner les résidents au travers de services adaptés à leur besoin (aide à domicile, portage des repas ou de livres, suivi social pour le CCAS...).

> Assurer un suivi social du résident.

> S'adapter à l'évolution de l'état de dépendance des résidents en les accompagnant vers une structure plus adaptée.

Nombre de résidences :

2 (Béregère et Mieux-Vivre)

Nombre d'appartements :

133 (126 T1 et 7 T2)

Moyenne d'âge :

80 ans (20 % de 90 ans et +)

Nombre d'entrées en 2012 :

23 (dont 20 à la Béregère)

Durée moyenne du séjour :

Entre 5 et 10 ans

Nombre de repas fournis/livrés :

18 500

Les résidences sont destinées à des personnes autonomes, seules ou en couple, âgées d'au moins 60 ans (sauf dérogation). La gestion médico-sociale est assurée par la Ville et la gestion locative par un bailleur social (LOGEVIE).

L'année 2012 a été marquée par les travaux de réhabilitation de la résidence BERENGÈRE pour un montant de 2.400.000 euros HT, financés par le bailleur social (modernisation des logements, amélioration de la performance énergétique des logements, réfection des communs). La commune du Bouscat a de son côté contribué à l'amélioration des conditions de vie des résidents dans les espaces communs, de restauration et le hall d'accueil (fauteuils, chaises, décoration murale, sols...) pour un investissement d'environ 61 000 €.

La liste d'attente est gérée par le CCAS et les admissions prononcées par une commission. Le service procède chaque année à l'évaluation du degré d'autonomie des résidents (grille AGGIR).

Chaque résidence propose à l'année un programme d'animations (gymnastique douce, loto, musique, contes, chant...) qui contribue à rompre le sentiment d'isolement que peuvent vivre les personnes âgées.

Le plan de formation du personnel s'est également tourné naturellement vers deux thèmes : la connaissance du vieillissement et la communication. L'équipe est également mobilisée pour permettre l'accueil régulier de nombreux stagiaires intéressés par les métiers d'aide à la personne.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

> Intégration des résidences dans le dispositif à naître autour du pôle séniors.

> Finaliser les projets d'établissements et les dossiers individuels «résidents».

> Améliorer l'accès des résidents à la vie sociale et culturelle de la commune.



En 2013, l'intégration des RPA du « **Pôle Séniors** » marque la volonté de la collectivité d'intégrer ses établissements.

Service d'aides à domicile



33
Agents

0 €
Investissement
839 229 €
Fonctionnement

«L'adhésion au RPDAD en 2010 a entraîné une réelle mutation du service prestataire. Il est devenu un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. On n'est plus dans le « faire à la place » mais bien dans le maintien de l'autonomie. Cela signifie donc « faire pour » quand la personne ne peut plus faire et « faire avec » quand elle a des difficultés. Un travail de réflexion est mis en œuvre pour garantir une prestation de qualité par le soutien aux agents d'interventions et la coordination avec les différents aidants, familiaux comme professionnels.»

Florence VANNIEU WENHUYSE
Responsable du service d'aide à domicile

MAINTENIR À DOMICILE LES PERSONNES AGÉES OU HANDICAPÉES

- > Prévenir la dépendance des personnes âgées par un accompagnement personnalisé.
- > Soutenir, maintenir à domicile et contribuer à l'amélioration des conditions de vie.
- > Aider dans l'exercice des activités de la vie quotidienne (aide

au lever, hygiène, alimentation etc...).

- > Développer des activités sociales et des liens avec l'entourage.
- > Effectuer pour le compte de la personne âgée ou handicapée des démarches administratives simples (poste, banque, sécurité sociale etc...).

Service Mandataire :

24 salariés correspondant à 8 Etp*
*Etp : équivalent temps plein

Service Prestataire :

41 431 heures d'intervention (+34 % en 5 ans)

Nombre d'agents – SAD :

27 salariés titulaires (dont 3 administratifs) et 5 non-titulaires.

Le CCAS du Bouscat propose deux types d'aide à domicile :

• Le service mandataire :

Aide et assistance administrative dans la gestion d'un emploi direct à tout particulier/employeur de plus de 70 ans ou plus pour des interventions à domicile

Au Bouscat comme ailleurs, ce service voit son activité décroître depuis de nombreuses années. 87 personnes sont bénéficiaires de ce service pour une moyenne d'âge de 88 ans.

Ce service représente 16 691 heures d'intervention.

• Le service prestataire :

des aides à domicile qualifiées, employées par le CCAS du Bouscat, interviennent au domicile des personnes âgées ou handicapées.

Le service prestataire fait partie du réseau public départemental d'aide à domicile (RPDAD). Géré depuis cette année en budget annexe, ce service apporte une aide spécifique à 295 bénéficiaires (236 femmes et 59 hommes) dont 44 % ont plus de 85 ans.

La commune du Bouscat assure également à ses aînés des moments conviviaux et d'échanges :

1. repas dansant en janvier (336 personnes)
2. repas dansant en juillet (219 personnes)
3. sortie touristique annuelle (161 personnes)
4. colis de Noël aux plus de 75 ans isolés (101 personnes).

Et un service de portage de repas à domicile (5589 repas pour un total de 33 bénéficiaires sur l'année).

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Intégration du SAD dans le dispositif à naître autour du pôle seniors.
- > Démarche qualité dans le cadre du **RPDAD** (Réseau **P**ublic **D**épartemental d'**A**ide à **D**omicile).
- > La professionnalisation des aides à domicile.
- > La modernisation de l'organisation et des outils.
- > L'astreinte de l'équipe administrative et le travail sur des horaires atypiques des intervenants.



Depuis de nombreuses années, la commune met en œuvre un plan canicule au bénéfice des personnes âgées. En 2012, 38 personnes se sont inscrites sur le registre canicule. Ce plan canicule se décline à l'intérieur du service d'aide à domicile par la mise en œuvre de mesures spécifiques.

Temps de l'enfant & Vie quotidienne



Jeunesse

- > Accueils périscolaires
- > Administration et accueil Jeunesse
- > ALSH
- > BIJ
- > Politiques contractuelles
- > Scolaire
- > Interventions multisports
- > Sports, Piscine municipale





17,5
Agents

4 000 €
Investissement

391 500 €
Fonctionnement

«L'accueil périscolaire c'est le prolongement de l'école, c'est un espace d'apprentissage, de découvertes et de connaissances. On a choisi de valoriser dans notre projet pédagogique l'action citoyenne et de faire en sorte que l'enfant soit acteur pour faciliter l'apprentissage. Cette année on a proposé des animations autour du thème de l'Afrique ce qui nous a permis de sensibiliser les enfants à l'ouverture au monde, à la découverte de l'autre. On s'est appuyé sur des contes, légendes, danses et chants africains et une maman nous a aidés à animer une soirée à laquelle nous avons associé tous les parents.»
Séverine BRUYERE
Adjoint animation de 1^{ère} classe

ACCUEILLIR LES ENFANTS AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE ET LEUR PROPOSER DES ACTIVITÉS LUDIQUES

- > Proposer des activités ludiques et de détente en respectant le rythme de l'enfant et en prenant en compte les spécificités des maternelles et des élémentaires.
- > Favoriser le développement de l'autonomie et la socialisation

- des enfants.
- > Assurer le lien avec l'équipe enseignante.
- > Contribuer au lien parents-école, informer et dialoguer avec les familles.

Nombre d'enfants inscrits (élémentaire et maternelle)
1 297

Capacités d'accueil en élémentaire
Centre 1: 98
Centre 2: 98
Jean Jaurès: 98
Lafon Féline: 70

Nombre d'heures d'accueil en élémentaire
54 135h

Évolution de la fréquentation
+ 21% depuis 2008
(44 582h d'accueil en 2008 contre 54 135h en 2012 soit 9 553h supplémentaires en 4 ans)

Les accueils périscolaires répondent aux besoins des familles sur les temps de midi et du soir, en dehors des temps scolaires. En lien avec les équipes enseignantes, ils sont souvent relais des questions d'école auprès des parents.

Une équipe d'animation diplômée (BAFD, BPJEPS, BAPAAT, BAFA) assure la qualité des activités proposées. La constitution des équipes avec des animateurs présents également sur les accueils de loisirs (les mercredis et vacances scolaires), permet une meilleure connaissance et un réel suivi des enfants. En maternelle, l'animateur référent est accompagné des ATSEM présentes au quotidien dans les classes.

En parallèle, les accueils périscolaires développent les interventions extérieures ouvrant d'autres champs d'activités. Les enfants bénéficient une fois par semaine de l'intervention d'une bibliothécaire les

sensibilisant à la lecture, aux contes, aux documentaires vidéo...

Un partenariat est également actif avec l'association Ricochet sur l'initiation aux jeux.

En 2012, les accueils périscolaires de maternelle ont travaillé de concert pour proposer des projets communs: la création d'albums photo à destination des parents ainsi que la tenue d'une fête de fin d'année associant pour la 1^{ère} année les parents.

En élémentaire, les enfants des accueils périscolaires de Lafon Féline ont pratiqué des activités sportives en extérieur, encadrés par 2 éducateurs sportifs. Sur Jean Jaurès, des ateliers autour de l'Afrique ont été menés permettant de réaliser un spectacle de fin d'année aux couleurs africaines. Des échanges ont été initiés entre les accueils du Centre 1 et 2 autour d'ateliers communs (hip hop, jonglerie, yoyo, danse de salon...).

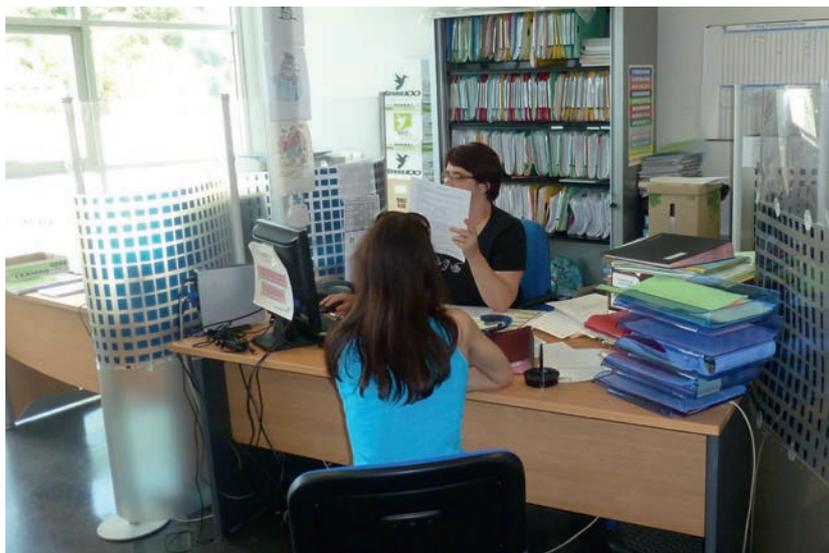
ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Réflexion autour des nouveaux rythmes scolaires à mettre en œuvre en 2014.
- > Participation aux semaines de la petite enfance.
- > Fête de fin d'année des accueils périscolaires maternels au Dojo.
- > Étude des capacités d'accueils périscolaires de Jean Jaurès.



Le 24 mai 2012, les garderies maternelles ont organisé un spectacle de fin d'année qui s'est déroulé à l'Ermitage. Les enfants ont pu présenter à leurs parents les activités danse et cirque développées pendant l'année scolaire.

Administration & Accueil Jeunesse



4
Agents

0 €
Investissement
108 000 €
Fonctionnement

«Le service administratif du pôle gère plusieurs services en même temps d'où la polyvalence de notre fonction. Chacune a une mission d'accueil du public plus ses propres missions donc on a une grande diversité dans notre travail ce qui demande des capacités d'adaptation et de communication. La polyvalence c'est aussi un état d'esprit, il faut être ouvert, curieux, on est souvent amené à aller chercher l'information auprès des différents services, quand l'une est absente on prend tout de suite le relais et avec le public on doit beaucoup questionner pour bien cerner la demande». *Françoise MICALAUDIE*
Adjointe administratif de 1^{ère} classe

ASSURER L'ACCUEIL ET LA GESTION DES SERVICES JEUNESSE

- > Recevoir et informer les familles dont les enfants sont accueillis dans les établissements scolaires et de loisirs de la commune.
- > Proposer un guichet unique traitant l'ensemble des demandes administratives relatives à la jeunesse.
- > Réaliser les inscriptions et réinscriptions scolaires, périscolaires (restauration, accueil périscolaire, transport, études surveillées) et extrascolaires (accueils de loisirs).
- > Assurer le suivi des dossiers des familles et leur régularisation tout au long de l'année.

- > Participer au suivi de la facturation jeunesse, en lien avec le pôle finances.
- > Assurer la gestion administrative des services scolaire et d'animation.
- > Coordonner et traiter les demandes des différents services du pôle jeunesse.
- > Accompagner les projets des jeunes.
- > Participer et contribuer au développement du partenariat local sur le champ de la jeunesse.

Nombre de familles reçues
environ 1000

Nombre de dossiers d'inscriptions réalisés
389

Nombre de dossiers de réinscriptions réalisés
850

Le service administratif constitue le point ressource du pôle jeunesse. Il concentre et reçoit les demandes de l'ensemble des services du pôle qu'il est chargé de coordonner.

Chaque agent du service assure ainsi des missions polyvalentes et est également référent d'un champ d'action du pôle (affaires scolaires, périscolaire, interventions sportives, politiques contractuelles).

En 2012, le service administratif du pôle jeunesse s'est attaché en interne à la clarification des missions globales du service ainsi qu'à leur meilleure répartition. Ainsi, une réorganisation du service a été initiée avec les agents autour de rencontres collectives et d'entretiens individuels pour la révision

des fiches de poste et l'établissement d'un planning d'accueil du public.

Une réflexion a également été engagée sur la refonte des inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2012-2013 afin de simplifier et de faciliter les démarches des familles. Elle s'accompagne d'une prise en compte des enjeux de développement durable avec un objectif de réduction des documents papier demandés ou transmis aux familles.

En collaboration avec le pôle finances, le service a contribué cette année, à la réorganisation de la facturation. Un travail d'harmonisation a été mené autour des contestations de factures afin d'en simplifier le traitement.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Lancement de la démarche qualité et de la charte d'accueil du public.
- > Simplification des démarches d'inscription et de réinscription scolaire, souci d'économie de papier et réflexion sur la dématérialisation des démarches administratives.
- > Formation à la lutte contre les discriminations.
- > Amélioration de la gestion des contestations (réduction des délais de réponse).
- > Mise en place d'une procédure de gestion du courrier.



L'accueil des familles au sein du service a été réorganisé avec la mise en place d'un planning d'accueil du public, permettant une meilleure répartition et gestion des différentes missions assurées par les agents du service.

Accueils de Loisirs sans hébergement



21,5
Agents

24 500 €
Investissement

875 000 €
Fonctionnement

«Pour l'ouverture du nouveau centre sur Jean Jaurès nous avons tout à mettre en place. Demander l'agrément, recruter une équipe, repérer les locaux, prévoir un budget, commander le matériel, construire le projet pédagogique... Nous avons eu plusieurs rencontres avec les directrices d'écoles pour mettre en place notre arrivée dans les locaux. Pour cette 1^{ère} année de fonctionnement nous avons souhaité assurer le bien-être des enfants, l'accueil des familles, pour qu'ils se sentent bien sur cette nouvelle structure. Nous proposons les mêmes prestations que les autres centres tout en essayant de faire avec nos particularités. Par exemple des sorties culturelles sur Bordeaux ou des activités autour du lac. Le challenge pour cette 1^{ère} année, un séjour ski!». **Anouk CARRE**
Adjoint animation de 1^{ère} classe

CONCOURIR À LA SOCIALISATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

- > Assurer un accueil individualisé et de qualité des enfants le mercredi et les vacances scolaires dans un cadre sécurisé et sécurisant.
- > Proposer des activités de loisirs, culturelles, artistiques, sportives, manuelles...

- > Participer à la socialisation et à l'autonomie des enfants.
- > Mettre en place des projets d'animation collective favorisant la vie du groupe, le respect et la participation de chacun.
- > Participer à la découverte des milieux environnants.
- > Favoriser le lien avec les parents.

Nombre d'enfants accueillis
1 104

Capacités d'accueil
3/6 ans : 152
6/9 ans : 156
10/12 ans : 35

Nombre d'heures d'accueil réalisées dans l'année
237 592 h

Nombre de séjours proposés dans l'année
14

Coût d'un accueil en ALSH à l'année par enfant
de 225 € (10-/12 ans) à 545 € (3/6ans)

La demande croissante d'accès aux accueils de loisirs de la commune a conduit la ville à ouvrir un nouveau centre de loisirs sur le quartier Jean Jaurès en septembre 2012 offrant 64 nouvelles places pour les 3/6 ans et 48 places pour les 6/9 ans. L'encadrement des enfants par des animateurs diplômés (BAFA, BASAPT, BAFD et STAPS) participe à l'adaptation continue des pratiques aux besoins et au rythme des enfants et assure une diversité dans l'offre d'animations. La fonction de coordination de l'ensemble des accueils de loisirs garantit la cohérence du service proposé. L'année 2012 a été ponctuée par de nombreuses animations phares sur des thématiques aussi diverses que la découverte des continents, le développement durable, le handicap, l'art, le cirque, le sport... En parallèle, des stages à thème ont permis de découvrir des activités originales : graffiti, zumba, body board... À la Chêneiraie, au cœur du parc de 5ha, les 3/6 ans ont organisé cet été 3 séjours, permettant à 35 enfants de vivre pendant 3 jours une 1^{ère} expérience de vacances autonomes.

Les 6-9 ans ont proposé 5 séjours en privilégiant la découverte de la Gironde et ont participé à des rencontres handi-valides avec les enfants de l'Institut d'Éducation Motrice d'Eysines. Aux Écus, les 10/12 ans ont organisé 6 séjours dont 1 construit et programmé intégralement par les jeunes.

Dès son ouverture, le nouvel accueil de loisirs de Jean Jaurès, fort de l'écriture de son projet pédagogique, a proposé des activités autour du cirque, du mime, de la détente (relaxation, taichi...)...

Le développement durable a été mis à l'honneur cette année par chaque centre. Au programme : reconstruction d'une ruche, séjours à vélo, réalisation du bilan carbone des activités, jardinage...

Les accueils de loisirs se sont attachés à développer en 2012 les animations inter-centres en proposant une fête de fin d'été associant les familles, une journée commune autour de l'eau et le 1^{er} carnaval dans le centre ville.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Achat d'un poulailler et introduction de 2 poules à la Chêneiraie.
- > Séjour ski pour les enfants de Jean Jaurès.
- > Travail sur l'équilibre alimentaire et le plaisir de bien manger chez les 10/12 ans.
- > Développement des actions parentalité, participation des parents à la vie des structures et aux animations.
- > Développement des actions autour du développement durable (découverte de la biodiversité, tri des déchets...).



Entre 2008 et 2012, les accueils de loisirs ont connu une hausse de fréquentation de l'ordre de 59 % (149 076h d'accueil en 2008 contre 237 592h en 2012 soit 88 516h d'accueil supplémentaires en 4 ans).



2
Agents

1 000 €
Investissement

95 000 €
Fonctionnement

«J'ai pu constater dans le public qu'on reçoit au BIJ un isolement croissant des jeunes même s'ils sont toujours connectés par le biais des réseaux sociaux, des smartphones... d'où l'idée de créer des temps d'animation collectifs au sein de l'espace multimédia. Les ateliers portent sur l'information jeunesse (partir à l'étranger, préparer son entretien d'embauche...) et le multimédia (écrire un cv, rechercher un emploi sur Internet...). Le but est de les accompagner dans leurs projets mais également d'installer une relation pour les amener à interagir entre eux et avec nous pour qu'à terme ils puissent s'impliquer sur les actions du BIJ».

Lætitia POSTIS

Adjoint administratif de 2^{ème} classe

FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À L'AUTONOMIE ET À LA RESPONSABILITÉ

- > Accueillir, informer, conseiller dans les domaines du logement, de la santé, des droits, de l'emploi, des loisirs, des sports, des vacances.
- > Proposer des services adaptés aux besoins des jeunes : espace multimédia, espace santé, ateliers de recherche d'emploi...
- > Animer des temps forts facilitant l'accès à l'information : forum

santé, journées jeunesse et citoyenneté, opération sacs ados, opération jobs d'été...

- > Accompagner les projets des jeunes
- > Participer et contribuer au développement du partenariat local sur le champ de la jeunesse

Nombre de jeunes accueillis en 2012

4 772

Accueils individuels : 2 240

Accueils collectifs : 2 532

Nombre moyen d'entretiens individuels par mois

187

Nombre de jeunes sensibilisés lors du forum santé et des journées jeunesse et citoyenneté

480 sur chaque manifestation

Nombre de jeunes accueillis sur l'espace multimédia

888

Le BIJ assure une information jeunesse en personnalisant son accueil et en développant des animations facilitant l'accès aux informations. Ainsi, la structure met en place tout au long de l'année des espaces thématiques, ateliers collectifs, expositions et manifestations.

En 2012, afin de répondre à la demande croissante des jeunes, le BIJ a lancé des ateliers thématiques. Une fois par semaine, un atelier est proposé au sein de l'espace multimédia. Plusieurs sujets, très variés peuvent ainsi être approfondi : « après la troisième », « comment financer un projet jeune », « passer le BAFA, le BAFD », « rechercher un emploi sur internet », « partir à l'étranger »...

Le forum santé, ouvert aux collégiens de 4^{ème} s'est déroulé en février autour du thème de l'alcool et a été clôturé par une conférence débat faisant appel à un alcoologue de l'hôpital suburbain. Les échanges ont également été riches au cours des journées jeunesse et citoyenneté mobilisant en

novembre les élèves de 3^{ème} autour du thème de la liberté.

Pour l'anniversaire de la convention des droits de l'enfant, une levée de drapeau a été organisée avec l'école Jean Jaurès en parallèle des expositions proposées par le BIJ dans les établissements scolaires de la commune.

Le BIJ accueille tout au long de l'année une dizaine de stagiaires et s'est lancé en 2012 dans l'accueil de personnes en travail d'intérêt général, utilisant son savoir faire pour les aider dans leurs démarches d'insertion.

Dans le cadre du partenariat local, le BIJ a été positionné sur un nouveau service offert aux Bouscatais, le Point Information Vacances qui permet d'accompagner les allocataires CAF dans leur projet de vacances. Le BIJ a constitué des outils ressources et a centralisé 134 demandes de bénéficiaires qu'il a orientés vers les permanences des associations participantes.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Développement de la communication sur les services proposés aux jeunes.
- > Développement de l'espace multimédia par l'acquisition de nouveaux logiciels.
- > Mise en place d'expositions thématiques et d'espaces spécialisés.
- > Journées jeunesse et citoyenneté autour des « discriminations »
- > Forum santé sur le thème du sport.



Les principales préoccupations des jeunes portent sur 5 thématiques : le logement, la santé et les droits (32 % des demandes), les loisirs et vacances (30 %), le multimédia (19 %), l'emploi (17 %), les études et la formation (2 %).



2
Agents

0 €
Investissement
35 200 €
Fonctionnement

«Dans les différents groupes de travail montés dans le cadre des politiques contractuelles, les partenaires échangent beaucoup et amènent plein d'idées mais l'important c'est de pouvoir passer de l'idée à l'action. On essaye donc de répondre à chaque problématique identifiée par une action concrète. Compiler les réflexions de chacun, rechercher les expériences déjà menées, présenter plusieurs propositions, se faire accompagner d'experts... autant d'étapes nécessaires pour monter une action. Cela demande également d'être garant d'une certaine rigueur méthodologique tout en créant des conditions conviviales de travail.»
*Amélie Aoustin
attaché territorial*

ANIMER UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOCIAL

- > Réaliser des diagnostics de besoins du territoire en lien avec les pouvoirs publics concernés (État, CAF...) et le monde associatif.
- > Définir des objectifs partagés et priorités d'actions.
- > Concevoir, piloter, mettre en œuvre et évaluer des actions répondant aux besoins identifiés dans le cadre des contrats

conclus par la Ville.

- > Animer des groupes de travail partenariaux.
- > Favoriser et impulser une dynamique de réseau.
- > Rechercher des financements.

Appel à projets réalisés

10

Partenaires mobilisés sur chaque contrat

30

Nouveaux projets initiés sur le territoire (CTG)

24 (5 sur l'articulation du temps, 7 sur la parentalité, 9 sur l'anim. de la vie locale, 6 sur l'insert. sociale et prof., 3 sur l'autonomisation des jeunes adultes)

Jeunes sensibilisés aux violences dans le cadre du projet «Cet autre que moi»

280

Personnes accueillies (journée départ. parentalité)

375

Depuis les années 80, l'Etat a impulsé sur le territoire national une dynamique partenariale en vue de mieux prendre en compte les besoins des habitants. Des cadres contractuels ont été mis en œuvre, assortis d'aides financières, pour inciter les collectivités territoriales à s'engager dans le champ du développement local.

Au Bouscat, ces contrats sont gérés par le service des politiques contractuelles, rattaché au pôle jeunesse. Ils sont établis à partir de diagnostics révélant certains besoins du territoire, ils définissent les objectifs et les actions à mener sur la commune, de manière partenariale, en réponse aux besoins identifiés.

4 contrats sont ainsi gérés au sein du service :

- le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), dispositif de la CNAF, destiné à aider la ville à développer ses capacités d'accueil enfance et petite enfance, renouvelé en 2012 pour 4 ans
- la Convention Territoriale Globale (CTG), signée avec la CAF sur les champs famille et parentalité, enfance et jeunesse, animation locale et vie associative (Contrat évalué en 2012 par la CAF).

- le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), établi avec l'État pour la mise en œuvre d'un projet de développement social et urbain en faveur des habitants du quartier Lyautey-Champ de Courses.

- le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune.

Les différents contrats sont pilotés par des comités de pilotage, validant les grandes orientations qui sont ensuite concrétisées en actions au sein de groupes de travail.

En 2012, dans le cadre de ces contrats, plusieurs actions ont pu être menées : l'ouverture d'un nouvel accueil de loisirs, la journée départementale de la parentalité, la mise en place d'un point information vacances (PIV) interassociatif, les projets « École dans tous les sens » (lien parents école) et « Cet autre que moi » (prévention des violences de genre), la création d'un lieu d'accueil parents enfants, la formation de bénévoles associatifs...

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Sensibilisation aux violences exercées à l'encontre des personnes âgées.
- > Relance du journal de quartier «Gazette de l'Hippo».
- > Développement de l'action «Cet autre que moi» sur l'ensemble des collèges de la commune.
- > Finalisation du film de «L'école dans tous les sens».



Le PIV (Point Info Vacances) est un nouveau service proposé en 2012 par la ville et les associations, en partenariat avec la CAF. Il a pour vocation d'informer et accompagner les familles dans leur projet de vacances (séjour pour toute la famille ou pour les enfants). 35 familles ont été accompagnées pour cette 1^{ère} édition.



65
Agents

248 000 €
Investissement

2 800 000 €
Fonctionnement

« Quand j'ai démarré mon travail sur les écoles j'ai fait confiance aux anciennes pour savoir ce qu'il fallait faire. Cette année quand j'ai vu les remplaçantes qui en arrivant ne connaissaient ni le travail, ni les agents, ni le fonctionnement de l'école, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. J'ai noté quelques anecdotes et j'ai écrit un livret d'accueil pour savoir comment fonctionne l'école en une simple lecture avec le planning de chaque agent, les coordonnées des personnes vers qui on peut se tourner, les responsabilités vis à vis des enfants... J'espère que ça pourra aider aussi bien les remplaçantes que les titulaires quand on est amené à changer d'école et pourquoi pas l'élargir à d'autres services.»

Béatrice MAGOT

Adjoint technique de 2^{ème} classe

CONTRIBUER AU QUOTIDIEN À L'ÉDUCATION DES JEUNES BOUSCATAIS

- > Veiller au bon fonctionnement des 9 écoles primaires de la commune (5 maternelles et 4 élémentaires), assurer l'entretien nécessaire et la conformité des bâtiments.
- > Gérer le personnel affecté aux écoles (ATSEM, personnel d'entretien et de restauration).
- > Animer le forum de l'Éducation, instance de concertation et

d'information de tous les acteurs de l'éducation.

- > Procéder aux inscriptions scolaires, à l'instruction des demandes de dérogation et aux inscriptions aux activités annexes (restauration, transports scolaires).
- > Assurer l'interface avec le monde scolaire (enseignants, parents d'élèves) et l'Éducation Nationale.

Nombre d'enfants scolarisés

1 726

Nombre d'enfants en maternelles

664 en 24 classes
(moyenne 27,6)

Nombre d'enfants en élémentaires

1 062 en 42 classes
(moyenne 25,2)

Nombre de repas servis

218 616 repas (1603 inscrits)

Ramassage scolaire

213 inscrits pour un coût de 62 694 euros

La qualité de l'accueil des enfants dans les écoles municipales est un enjeu historique pour Le Bouscat. L'encadrement par des agents diplômés et qualifiés, notamment en maternelle (91 % des ATSEM ayant soit le concours, soit le diplôme nécessaire), est une des réponses que la commune apporte à cet engagement.

Les frais de personnel représentent à eux seuls près de 1,9 Meuros. Le budget de fonctionnement (fournitures scolaires, transports, sorties scolaires) représente près de 460 000 euros, en constante augmentation.

Le forum de l'Éducation* s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2012. De nombreuses questions intéressant la vie des écoles communales ont été abordées : le développement durable, l'espace numérique de travail, l'Attestation de Première Éducation à la Route. Des projets partenariaux sont ainsi menés conjointement par la Ville et les écoles. Peut être cité le projet de « l'école dans tous

les sens » qui associe la Caisse d'Allocations Familiales, l'École Élémentaire Lafon Féline et la commune, avec pour objectif principal de rapprocher l'école et les parents. Ce projet concerne particulièrement le quartier Lyautey Champ de Courses.

Il est à noter qu'en septembre dernier un nouveau règlement intérieur de la restauration scolaire a été édicté.

Au delà du toilettage nécessaire de dispositions anciennes, ce règlement acte que les enfants de maternelles peuvent bénéficier du service de restauration sans aucune restriction.

Comme chaque année, d'importants travaux d'investissement ont été réalisés dans les écoles, notamment à la maternelle Ermitage sur les sanitaires des enfants et les menuiseries du restaurant (montant travaux 60 000 €).

*Instance participative associant le monde enseignant, les parents d'élèves et la commune.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Réflexion autour des nouveaux rythmes scolaires à mettre en œuvre en 2014.
- > Lancer, attribuer et mettre en œuvre le nouveau contrat de restauration scolaire aux couleurs du développement durable.
- > Missionner un coordinateur technique sur la gestion technique, l'entretien et le nettoyage écologique des bâtiments.



L'Espace Numérique de Travail (ENT) est issu des réflexions de 9 communes de la CUB et d'un partenariat avec les services de l'Éducation Nationale. Il s'agit d'un portail de lien et d'informations partagées entre tous les acteurs de l'éducation. Il constitue le prolongement de la politique de dotation des écoles en outils numériques et permet de proposer au plus grand nombre un espace pédagogique interactif et innovant.



Interventions multisports



5
Agents

1 000 €
Investissement

159 000 €
Fonctionnement

« C'est important que les enfants prennent du plaisir à pratiquer un sport pour leur donner envie de continuer éventuellement dans une association sportive. Ça fait plaisir quand on croise un enfant qui nous dit qu'il s'est inscrit dans un club sportif après avoir découvert la discipline avec nous. Le rôle d'un éducateur sportif c'est d'initier à différentes disciplines sportives dans le respect des règles du jeu, de sécurité et des partenaires. On doit adapter nos progressions pédagogiques au niveau et au rythme des enfants, ça demande de la patience et l'envie de transmettre. On s'adapte aussi aux infrastructures de la ville, par exemple j'ai suivi une formation BMX qui m'a permis d'encadrer l'activité aux vacances sportives et sur les accueils de loisirs»

Émilie MAULEON

Educateur territorial des APS

ÉDUCER AU SPORT

> Mettre en place des interventions sportives en milieu scolaire sur l'ensemble des écoles élémentaires publiques et privées de la commune.

> Animer quatre écoles multisports (une au sein de chaque

école élémentaire publique) fonctionnant durant le temps de l'interclasse du midi.

> Organiser des vacances sportives pour les jeunes bouscатаis (6 à 15 ans) durant les vacances d'été et sur les petites vacances.

Nombre d'heures d'EPS à l'année sur le temps scolaire

12h pour les CPE/CE1

24h pour les CE2/CM1/CM2

Enfants accueillis en école multisports :

210

Enfants accueillis sur les vacances sportives :

146 (93 chez les 6-10ans et 53

chez les 11-15ans)

Nombre de journées de vacances sportives :

32

Le service IMS a été créé fin 2009, suite à une volonté de reprendre en régie municipale les interventions sur le temps scolaire. Le service compte une coordinatrice et 5 éducateurs sportifs titulaires d'une licence STAPS.

Le service développe 3 champs d'intervention :

L'éducation physique et sportive sur le temps scolaire : agréés par l'Éducation Nationale, les éducateurs sportifs interviennent environ 10h par semaine auprès des enfants des écoles élémentaires publiques et privées. En 2012, un cycle de baseball est venu s'ajouter aux pratiques proposées.

L'école multisports :

Tous les jours durant la pause de midi, les éducateurs sportifs prennent en charge un groupe de 14 enfants maximum dans les écoles élémentaires publiques de la ville pour leur faire découvrir diverses activités. Ainsi, à

l'école du centre 2 les enfants ont pratiqué du hockey en salle.

Les vacances sportives :

Durant les vacances scolaires, la ville avec le soutien du Conseil Général et de la CAF de la Gironde propose une large palette d'activités sportives. Sous forme de stages, les enfants de 6 à 10 ans découvrent plusieurs disciplines, les 11-15 ans se spécialisent dans une activité le matin et innovent l'après-midi avec du flag, de la pétéka, de l'accrobranche, du kinball...

Un séjour wake-board de 3 jours a été organisé pour les 11-15 ans à Saint Laurent du Médoc au camping « Le paradis ».

Les éducateurs travaillent également en collaboration avec les associations sportives de la ville. En 2012 les jeunes ont par exemple découvert le naginata.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

> Participation aux études liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

> Développer la communication des vacances sportives auprès des 11-15ans.

> Augmentation d'une semaine de vacances sportives sur les vacances d'hiver.



En 2012 les vacances sportives ont été prises en compte dans le cadre des actions nouvelles inscrites au Contrat Enfance Jeunesse de la ville permettant ainsi une aide complémentaire au développement de nouvelles pratiques sportives pour les jeunes.



18
Agents

2 107 000 €
Investissement

1 381 000 €
Fonctionnement

«À la piscine on propose des activités très variées, on accueille tous les publics, tous les âges : les bébés, les enfants, les collégiens, les adultes, les femmes enceintes... On essaie de faire en sorte que chacun y trouve son compte et je crois qu'on a aussi réussi à créer un climat convivial, très familial, apprécié de l'équipe et des usagers. Le métier de maître nageur sauveteur est un métier de relation, de contact ; et sur le plan pédagogique il est très intéressant, car c'est à partir des peurs et de l'expérience de chacun de l'eau que l'on va amener l'enfant ou l'adulte à maîtriser cet élément spécifique. Il faut être à l'écoute et savoir mettre en confiance».

Alain DEBAYLES

Éducateur activités physiques et sportives principal 1^{ère} classe

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LE SPORT POUR TOUS

- > Planifier l'utilisation tout au long de l'année des différents équipements sportifs de la commune (Écus, Bernard de la Filolie, Jean Martial, Jean Deycard, Jean Jaurès).
- > Surveiller, gardiener et entretenir les équipements sportifs du Bouscat.
- > Gérer les différents budgets investissement et fonctionnement

dans le secteur sportif.

- > Entretenir les relations avec les différents clubs de la Ville et notamment l'USB, les Fédérations, les Ligues et Comités Départementaux.
- > Maintenir le matériel sportif et les équipements dans le respect de la réglementation.

Subventions accordées

184 622 €

Occupation des locaux par les clubs

35 301 h

Occupation des locaux scolaires

4 260 h

m² plateaux d'évolution

58 348 m²

Piscine municipale

Fréquentation totale

104 000 usagers

Accueil des scolaires

22 509 élèves

L'année 2012 a largement été consacrée à la refondation de l'Union Sportive Bouscataise. L'USB était jusqu'à présent une association fédérant en son sein 20 sections sportives plus ou moins indépendantes. Cette architecture entraînait à la fois des difficultés juridiques, comptables et plus globalement des dysfonctionnements. Ce statut de club omnisports avec 20 sections a été profondément remanié. Aujourd'hui, l'USB est devenue une Union de 20 clubs sportifs, constituée en association loi de 1901. Il appartient donc à la commune de conclure avec chacune de ces associations une convention, l'USB conservant son rôle de garant de la cohérence de la politique sportive sur le territoire du Bouscat (1^{er} trimestre 2013).

Le service des sports participe tout au long de l'année à l'organisation de nombreuses manifestations sportives.

Les travaux du stade Jean Jaurès ont démarré en début d'année 2012. Ces travaux, pour un montant légèrement supérieur à 4 Millions d'Euros, visent à créer une grande salle multisports (1000 m²), une salle d'escrime (entraînement) et un nouveau pôle rugby (club-house, vestiaires et salle de musculation). Ces travaux devraient s'achever à l'été 2013.

Au titre de 2012, un local situé sur la Plaine des Écus et mis à disposition des clubs subaquatique, natation et cyclisme a été entièrement réhabilité. D'une superficie d'environ 150 m², ces locaux ont été inaugurés le 22 juin : 2 salles de réunion, blocs sanitaires, des bureaux...

Le coût de ces travaux est de 150 000 euros financés par une réserve parlementaire de 70 000 euros.

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Poursuite des travaux du stade Jean Jaurès et de la tribune.
- > Étude d'un terrain synthétique et réfection terrasse extérieure de la piscine.
- > Participer aux études liées à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.
- > Finaliser avant la fin du premier semestre le conventionnement entre la mairie et les différentes sections sportives.



La piscine municipale est le service avec l'Ermitage Compostelle le plus ouvert de la commune : 313 jours d'ouverture en 2012. Il est à noter que la piscine doit à minima fermer deux fois une semaine par an pour opérer une vidange et le nettoyage complet de l'installation.

Temps de l'enfant & Vie quotidienne

Service au public

- > Police Municipale
- > Service au Public





4
Agents

6 000 €
Investissement

154 000 €
Fonctionnement

«Dans le cadre des programmes de l'Éducation Nationale, la collectivité s'est dotée d'une piste d'éducation à la sécurité routière afin d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de l'APER. Cet outil pédagogique permet d'amener les enfants à adapter leurs comportements en fonction du contexte de circulation en perpétuel mouvement».

Franck CADIC
Gardien Police Municipale

SERVIR ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

- > Assurer une présence visible et rassurante dans les quartiers, gérer les problèmes d'incivilité, de sécurité, jouer un rôle d'écoute et de médiation.
- > Assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire et constater par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés.
- > Contrôler et sanctionner les infractions au code de la route.

- > Participer aux missions de prévention et de sécurisation aux abords des établissements scolaires, des bâtiments et lieux publics, des manifestations communales.
- > Gérer les chiens dangereux (déclaration, contrôle et sanction aux infractions à la législation).
- > Lutter contre les nuisances visuelles ou sonores.

Contrôles routiers

163 et interventions sur 44 accidents

Déclaration chiens dangereux

21

Procédures/Actes administratifs

151

Intervention police générale

123 (nuisances, dégradations, incivilités)

Interventions stationnements

356

Interventions règles d'urbanisme

201

Comme les années passées, la prévention, l'écoute et la médiation ont été au centre des préoccupations des 4 policiers municipaux de la commune.

Ce service est récent et a su trouver sa place sur le territoire à côté de la police nationale.

Ces deux polices travaillent de concert et répondent quotidiennement aux problèmes rencontrés sur la commune (nuisances, problèmes de voisinage, incivilités...). Une convention de coordination organise les rapports entre ces deux polices de proximité. Chaque mois, est organisée en mairie une réunion d'information et de coordination entre elles.

La police municipale participe activement au plan communal de réduction de la vitesse en ville. Les dispositifs de prévention (afficheurs de vitesse) sont complétés utilement par

l'utilisation d'un radar (ultralyte – jumelles laser) qui vient sanctionner les infractions. La police municipale est dotée de nombreux équipements : 2 véhicules, 2 vélos, armement de 6ème catégorie, talkies walkies, sonomètre, défibrillateur, éthylotests électroniques et d'une piste de sécurité routière.

Cette piste est un outil important de sensibilisation des jeunes publics. C'est ainsi que tous les enfants de CM2 du Bouscat sont formés et reçoivent une Attestation de Première Education à la Route (APER) délivrée par la commune. En 2012, cette piste a accueilli plus de 430 enfants.

En matière de sécurité et de tranquillité publique, il est utile de rappeler le rôle central que représente le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) auquel concoure activement le service de police

ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Renégociation d'une nouvelle convention de coordination entre la police nationale et la police municipale.
- > Stabilisation et pérennisation des missions et des actions menées par la police municipale.



La commune dispose aujourd'hui de 12 citoyens vigilants répartis dans tous les quartiers de la commune. Ils contribuent au bilan positif en matière de sécurité et de lutte contre les cambriolages. Ils relaient les messages de prévention auprès de leurs voisins et les faits inhabituels aux services de police (municipale ou nationale).



16
Agents

6 000 €
Investissement

470 000 €
Fonctionnement

Le service cimetière

«Créé en 1795, le cimetière du Bouscat compte aujourd'hui plus de 4 300 concessions. Un projet de rénovation du site est engagé pour la fin de l'année 2013, il consiste à améliorer l'accessibilité, à réaménager les lieux en redéfinissant des espaces propices au recueillement».

Florence DUFOURCQ

Adjoint Administratif de 2^{ème} classe

ACCOMPAGNER LA VIE ADMINISTRATIVE DES BOUSCATAIS

- > Accueillir, renseigner et orienter les usagers (accueil physique ou téléphonique).
- > Instruire et délivrer les titres d'identité (cartes d'identité et passeports biométriques), les attestations d'accueil...
- > Effectuer le recensement des jeunes pour la journée de défense citoyenne.
- > Instruire et mettre à jour les listes électorales, organiser les élections.

- > Instruire et délivrer les actes d'état civil (déclaration de naissances, mariages, livrets de famille).
- > Accompagner les familles au moment du décès de leurs proches (gestion des concessions de cimetière, ouverture de caveaux, inhumations, exhumations, reprise de concessions).
- > Assurer le fonctionnement du marché dominical.

Délivrance d'actes

2 314 passeports (+20 %)

2 279 cartes d'identité

Famille/Population

63 mariages

242 livrets de famille

282 décès

155 inhumations

Listes électorales

16 771 électeurs

549 inscriptions

337 radiations

Recensement militaire

258

Le 16 mars 2012, les jeunes bouscatais venaient à la rencontre des institutions et de la mairie à l'occasion de la première cérémonie de citoyenneté.

Les jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune ont ainsi rencontré Monsieur le Maire au cours d'une sensibilisation aux droits et devoirs du citoyen. Chaque jeune est reparti avec son livret de citoyen remis officiellement lors de cette journée.

L'année 2012 a été marquée par les différents scrutins électoraux qui ont émaillé le printemps. La Présidentielle (2 tours) puis les Législatives (2 tours) ont mobilisé fortement le service.

Ces élections ont été l'occasion de constituer 4 nouveaux bureaux de vote. Cette création était induite par l'augmentation constatée de la population municipale ce qui garantit de meilleures conditions d'organisation des opérations électorales sur 18 bureaux.

Fin 2012, la commune a également mis en place une démarche d'inscription en ligne. Ce dispositif permet aux Bouscatais de réaliser certaines démarches administratives sans se déplacer en Mairie. Ainsi en créant un compte confidentiel sur le site mon.service-public.fr, les usagers peuvent dorénavant s'inscrire sur les listes électorales et procéder au recensement citoyen.

En fin d'année 2012, le recrutement d'un agent au cimetière a permis d'améliorer l'accueil réservé aux usagers et aux entreprises de pompes funèbres.

Enfin le marché dominical implanté dans le quartier Jean Jaurès/Godard rassemble chaque semaine plus de 40 commerçants proposant des produits de qualité et variés.

Une réflexion autour de ce marché a démarré en fin d'année (dynamique, produits proposés...)

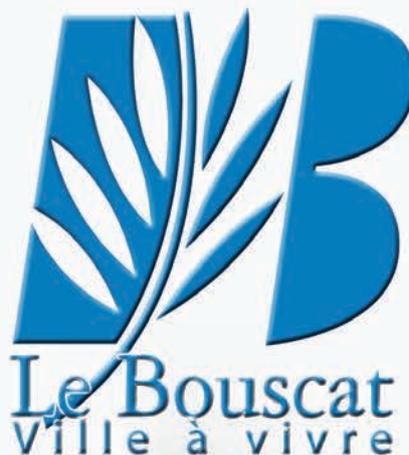
ET POUR 2013, DES PROJETS...

- > Numérisation des actes d'état civil (48 000 actes postérieurs à 2013 à numériser).
- > Changement de progiciel concernant les élections et le recensement militaire.
- > Aménagements du cimetière pour un budget prévisionnel d'investissement de 400.000 euros TTC.



Toutes les communes n'étant pas équipées du dispositif de délivrance des passeports, le service a connu en 2012 une explosion des demandes de passeports (1 858 en 2011 et 2 314 en 2012). Il est à noter que la commune a accueilli 798 administrés non bouscatais.

Connectez-vous @ la ville !



YouTube



www.mairie-le-bouscat.fr

Communication : 05 57 22 26 12
communication@mairie-le-bouscat.fr

